

éduquer

tribune laïque n° 105 avril 2014

la **ligue**

dossier Les initiatives citoyennes

éducation
Pornographie et
éducation sexuelle

à la Ligue
Rentrer dans une
école, tout un
projet...

actualités
La création
de places
perturberait le
décret inscriptions

culture
Harry Birkholz
« Projet Bransk »

histoire
La guerre de Troie
n'aura pas lieu

médias
14-18: la guerre
impensée

Publication de la Ligue de
l'Enseignement et de l'Éducation
permanente asbl



Sommaire

Éditorial	Adieu René... Roland Perceval	p 3
Focus	Focus Marie Versele	p 4
Actualité	La création de places perturberait le décret inscriptions Valérie Silberberg	p 6
	La cantine scolaire gratuite pour tous ? Une idée intéressante qui ne fait pas que des émules... Juliette Bossé	p 9
Éducation	Pornographie et éducation sexuelle Julie Pollet	p 12
Dossier: LES INITIATIVES CITOYENNES	Dossier réalisé par Iouri Godiscal	
	Initiatives citoyennes et transformation sociale	p 15
	Les défis des initiatives citoyennes Véronique Huens	p 19
Régionales	L'agenda	p 21
À la Ligue	Rentrer dans une école, tout un projet... Julie Baivier	p 24
Culture	Harry Birkholz «Projet Bransk» Marianne Birkholz Obozinski	p 26
Histoire	La guerre de Troie n'aura pas lieu René Robbrecht	p 28
Médias	14-18 : la guerre impensée Michel Gheude	p 31
En vrac	Parutions et événements	p 33

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Animatrice de la revue *Éduquer*
Valérie Silberberg

Mise en page
Eric Vandenhede
assisté par Marie Versele

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Roland Perceval
Marie Versele
Valérie Silberberg
Juliette Bossé
Julie Pollet
Iouri Godiscal
Véronique Huens
Julie Baivier
Marianne Birkholz Obozinski
René Robbrecht
Michel Gheude

Roland Perceval, président de la Ligue

Adieu René...

Triste nouvelle...

Notre ami René ROBBRECHT n'est plus et la Ligue se sent orpheline.

Membre du bureau, il avait, depuis tant de temps, pris en charge l'aspect historique de notre institution, ne verra pas son aboutissement en cette année du 150^e anniversaire.

Entouré d'historiens de grande valeur, il a été la cheville ouvrière de l'ouvrage qui marquera cet anniversaire : l'hommage qu'il a rendu à la figure centrale de la Ligue que fut Alexis SLUYS se fera sans lui, ou plutôt sans sa présence physique, car son esprit et sa vision seront constamment à nos côtés dans les manifestations de ce triple jubilaire.

René était un enseignant ; il devint ensuite Préfet des Etudes de l'Athénée de Saint-Gilles. Au cours de ce mandat difficile qu'est celui de chef d'établissement, il consacra toute son énergie à aider les élèves qui lui était confiés et à réaliser sur le terrain ce que l'on appelle aujourd'hui l'« ascenseur social ». Il a véritablement mis en œuvre cette pensée de Danton : « *Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.* »

Il restera celui qui mit en œuvre le tutorat, d'abord des élèves aînés avec les plus jeunes au sein de son établissement, ensuite des étudiants universitaires issus de milieux sociaux défavorisés avec ses élèves des classes terminales. Cette entreprise avait pour but de montrer qu'il n'y a pas de fatalité sociale qui empêcherait des élèves moins favorisés d'accéder aux études supérieures. L'égalité des chances était son credo.

La Ligue doit aussi beaucoup à René sur le plan de la conservation de sa mémoire. Il a été notre archiviste patient et compétent,

accomplissant un travail remarquable salué par les spécialistes des archives de la Ville de Bruxelles mais aussi par les chercheurs qui, pour éclairer l'histoire de l'enseignement en Belgique, se plongent dans cette mine de documents. René y a consacré une part très importante de son temps.

Enfin, je voudrais saluer l'homme qui, toujours, fut notre compagnon de route pendant de nombreuses années. Sa présence chaleureuse, sa discrétion apparente, car il était toujours à l'écoute et savait dire le mot juste à l'instant important, vont terriblement nous manquer.

René, nous ne t'oublierons pas et tu seras présent à nos côtés : tu ne t'effaceras jamais de notre mémoire.

Nous présentons à sa famille et à celle qui fut sa compagne de route, nos condoléances émues.

Cotisation et don 2014

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2014**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2014** est de **20€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien
(les dons de 40€ et plus sont déductibles de vos impôts)

A verser sur le compte :

BE19 0000 1276 64 12

BIC : BPOTBEB1

de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl

rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles Communication : cotisation ou don 2014

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter : Tél. : 02/512.97.81

Email : admin@ligue-enseignement.be

Billet d'humeur

Un jour pour le bonheur

Le 20 mars dernier, c'était la journée mondiale du bonheur.

Peut-être ne vous êtes-vous rendu compte de rien. Parce que vous étiez heureux et qu'il vous paraît normal de l'être, ou parce que trop malheureux pour même y songer.

L'Union européenne a voulu, pour sa part, mesurer le bonheur des Européens. À cette fin, Eurostat a élaboré un instrument statistique composé de neuf indicateurs qui, en sus du PIB, prend en compte le niveau des revenus, le taux d'activité, l'éducation, la santé, la sécurité physique et de revenus, les droits élémentaires, l'environnement et le milieu de vie, le sentiment subjectif de satisfaction dans la vie.

Le choix des indicateurs laisse songeur. Le niveau d'activité est mesuré par rapport au chômage de longue durée, les droits fondamentaux par rapport à l'inégalité de revenus entre hommes et femmes, la sécurité physique par le taux d'homicide, etc. Y a-t-il une corrélation directe entre ces indicateurs et l'état de bonheur d'une population ?

L'indicateur choisi en éducation est le nombre de personnes qui quittent prématurément l'école. Plus petit le chiffre, plus grand le bonheur ! Encore que des élèves quittent parfois fort tardivement l'école, à force d'avoir stationné trop longtemps dans une même année. Pour leur plus grand malheur. Mais qu'on ne s'inquiète pas, la Belgique est, sur ce plan, comme sur beaucoup d'autres, dans la moyenne.

Le bonheur est-il donc réductible à une moyenne ?

Une récente étude d'Oxfam¹ révèle que les 5 personnes les plus riches du Royaume d'Angleterre ont une richesse équivalente à celle des 20% de Britanniques les plus pauvres.

Le bonheur, semble-t-il, cela ne se partage pas.

Mais s'il faut le chercher dans une moyenne, alors le bonheur de cinq Anglais, les plus riches, fait le bonheur des 12,6 millions d'Anglais qui vivent sous le seuil de pauvreté. Comprenez qui pourra.

Patrick Hullebroeck, directeur

Ricardo Fuentes-Nieva, « A Tale of Two Britains », 17 mars 2014, www.oxfam.org.uk

Un jour... en 2005

Le massacre d'Andijan

Le 13 mai 2005, des centaines de manifestants ouzbeks désarmés, protestant contre le régime du président Karimov, sont massacrés dans la ville d'Andijan en Ouzbékistan.

Andijan se situe dans la vallée de Ferghana, vallée la plus fertile et la plus peuplée d'Asie centrale. Morcelée entre trois républiques par le régime soviétique dans les années 1920, Andijan est le théâtre de tensions graves et de conflits violents (attentats, guerres...). Le statut des paysans y est misérable: entre le servage et l'esclavage, la population est condamnée à une misère sans nom. Cette misère des campagnes éclate en mars 2004 à travers de grands soulèvements populaires. La manifestation du 13 mai 2005 sera l'occasion de protester contre la pauvreté et l'emprisonnement des détenus séquestrés illégalement. Après de longues heures de manifestation et la prise de lieux symboliques (postes de police, bâtiments administratifs...), les soldats ouvrent le feu à la mitrailleuse lourde sur la foule, sans aucune sommation. La foule, entre 10 000 et 30 000 manifestants, est pourtant majoritairement désarmée. Après la panique, les policiers abattent les blessés, hommes, femmes et enfants, de manière méthodique et méticuleuse. Le gouvernement ouzbek niera cette version des faits, préférant affirmer que seuls des terroristes ont été tués dans l'embuscade. Alors que le gouvernement arrête un bilan à 187 morts (dont une moitié de policiers et de militaires), les organisations non-gouvernementales estiment que le nombre de victimes s'élèverait à plusieurs centaines de morts (environ 1 500 morts). Andijan dévastée, restent des corps, vulgairement ensevelis dans des fosses communes, d'autres jetés dans la rivière Karasu. Les jours suivants, malgré la répression, de nouvelles manifestations ont lieu, rassemblant des milliers de personnes exigeant la démission du président Karimov. Des milliers d'autres personnes quittent la ville, tentant de fuir le pays, en vain, la ville étant encerclée par l'armée ouzbèke. Cherchant à camoufler le massacre, le régime refuse une enquête internationale, demandée par l'ONU et l'OSCE. Le gouvernement ouzbek réprime violemment toute expression dissidente et s'efforce d'occulter toute version indépendante des événements. En septembre 2005, 15 personnes sont arrêtées et jugées comme meneurs de la manifestation, suivies de 33 autres en décembre : les condamnations iront de 12 à 20 ans de prison. Les personnes liées à la manifestation seront poursuivies des années durant. Les ONG, critiquant massivement le massacre, seront priées de quitter le territoire sous peine de répression militaire. De nombreux pays resteront muets face au massacre, y préférant les stratégies économiques. Des années après le massacre, les autorités continuent de persécuter les journalistes, les militants et les défenseurs des droits de l'Homme, l'Ouzbékistan reste un des pays les plus répressifs du monde.



Internet

www.gettested.be

www.gettested.be est un site dédié aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST). En constante augmentation en Belgique, surtout chez les jeunes entre 15 et 30 ans, les IST restent un vaste terrain de sensibilisation. Chlamydia, gonorrhée, syphilis, VIH/SIDA, les jeunes semblent encore peu informés des différentes voies de transmission des IST. C'est pour cette raison que l'association Sida'sos, en partenariat avec Ex-æquo, a décidé d'agir en créant le site www.gettested.be, offrant une information de qualité sur les modes de transmission des IST, ainsi que diverses campagnes de sensibilisation.



Mini news

Août 2012, Facebook révèle que 8,7 % de ses 955 millions d'utilisateurs, soit 83 millions, sont des « faux comptes » : ce sont soit des comptes dupliqués, soit des comptes mal classifiés (représentant un animal, une société...), soit des comptes indésirables.



Mini news

Les ravages du Sida restent, plus que jamais, d'actualité. Avec plus de 1 200 nouveaux cas en Belgique en 2012, 3 personnes sont infectées chaque jour par le virus du Sida. Aujourd'hui, nous sommes au plus haut taux d'infection par le VIH/SIDA depuis le début de l'épidémie dans les années 1980.



Musique

Her Name Is Calla, The Quiet Lamb

Derrière ce nom improbable, se cachent quatre musiciens anglais qui empruntent le meilleur du post-rock, associé à l'intimité de l'indie slow-core. Proche de Godspeed You! Black Emperor, Her Name Is Calla ne fait pas dans la légèreté : on rigole peu, mais l'intensité et la noirceur de leurs morceaux ne peuvent laisser une âme insensible. Mêlant soigneusement les mélodies lumineuses aux descentes aux enfers, le groupe sait user de ses talents de narration musicale, n'hésitant pas à proposer des morceaux hors-normes de 17 minutes (le titre Condor & River qui, par son orchestration, sa composition et son ambiance, est un monument du post-rock des temps modernes). Irréel et décalé face aux carcans radio-phoniques. Que c'est bon...

L'ensemble de leur discographie est à déguster sans modération en attendant leur prochain album Navigator qui sortira d'ici quelques semaines.



Bd

Mauvais genre de Chloé Cruchaudet

Paul et Louise s'aiment, se marient. Cataclysme: la Première Guerre mondiale éclate et sépare le couple. Paul veut à tout prix échapper à l'enfer des tranchées, devient déserteur et retrouve Louise à Paris. Paul est sain et sauf, mais condamné à rester caché. Pour mettre fin à sa clandestinité, Paul imagine alors une solution : changer d'identité, se travestir. Pour survivre à la guerre, Paul sera désormais une femme, Suzanne. Entre confusion des genres et traumatismes de guerre, le couple connaîtra un destin hors norme renforçant son amour. Inspiré de faits réels, Mauvais genre est une histoire grave, émouvante, déroutante et inattendue, sublimée par des dessins magnifiques.



Littérature jeunesse

Le loup qui mangeait n'importe quoi par Manu Larcenet et Christophe Donner

Un loup affamé plante ses griffes sur tout ce qu'il rencontre... sans savoir qu'il hérite des flatulences intempestives de ses victimes : un mouton qui rote, un cochon qui pète... sans compter les enfants qui plongent les doigts dans leur nez... Peu importe les dommages collatéraux, le loup a faim! Ce loup est l'antihéros par excellence: un loup qui rote, pète et se cure le nez, les enfants adorent!



Citation

« On devrait toujours être légèrement improbable. »
Oscar Wilde



Initiative

La Première Guerre mondiale expliquée aux enfants

« Montrer que la guerre mène à l'horreur absolue et faire passer le message aux jeunes générations » : telle était l'ambition de Isabelle Clarke et Daniel Costelle, réalisateurs de la série documentaire « Apocalypse, la Première Guerre mondiale ». C'est également dans cet esprit que la RTBF a réalisé une série de micro programmes pour expliquer la guerre aux enfants. Elles seront diffusées en télévision dès le 2 mars et sont disponibles également sur le site de la RTBF. Ces micro programmes permettent, en 10 séquences de quelques minutes, d'expliquer la Grande Guerre avec des mots justes et adaptés aux enfants, afin de leur donner les clés pour comprendre et les sensibiliser à l'horreur de ce type de conflit. La collection de 10 vidéos est disponible sur le site de la RTBF : www.rtbf.be/special14-18.



Le saviez-vous ?

Selfie, welfie, belfie, dreflie, helfie, legsie...



Bon nombre d'entre nous connaissent le selfie, cet auto-portrait photographique réalisé avec un téléphone portable qui bourgeoine partout sur les réseaux sociaux. Le selfie s'est reproduit et donne lieu à une série de photographies toutes plus absurdes les unes que les autres. Alors, on a : le welfie, qui consiste à se montrer en train

de faire du sport, le belfie qui consiste tout simplement à prendre une photo de son postérieur, le bookshelfie qui est un selfie pris avec sa bibliothèque en arrière-plan, le dreflie qui consiste à se prendre en photo quand on est ivre, le helfie qui consiste à montrer sa nouvelle coiffure, coupe ou couleur de cheveux, le legsie qui consiste à prendre en photo ses propres jambes, le snowfie qui est un selfie dans la neige, ou encore le usie qui est un selfie de groupe. Bref, on n'a pas fini de s'admirer !

Bâtiments scolaires

La création de places perturberait le décret inscriptions

Gros succès pour l'appel à projets lancé par le ministre Jean-Marc Nollet, en charge des Bâtiments scolaires, dans le cadre du Plan d'urgence de création de places d'écoles. Les établissements scolaires ont joué le jeu, et la prochaine rentrée scolaire devrait pouvoir absorber le flux d'élèves.

Pour rappel, face au boom démographique auquel la Région bruxelloise et, dans une moindre mesure, la Région wallonne doivent faire face, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé, fin novembre dernier, de créer 13 750 nouvelles places d'écoles (11 250 dans le fondamental et 2 500 dans le secondaire). Une enveloppe de 55 millions d'euros a été mise sur la table.

La création de ces places a été organisée sous la forme d'un appel à projets, en trois temps, auprès des écoles. D'abord, un montant de 5 millions d'euros a été dédié à l'installation, d'ici le 1^{er} septembre 2014, de pavillons modulaires mobiles. Les pouvoirs organisateurs avaient jusqu'au 30 janvier pour remettre leurs demandes au ministre Nollet.

Ensuite, 22,5 millions (dont 17,5 pour le fondamental et 3

pour le secondaire) serviront à financer, également d'ici la prochaine rentrée scolaire, la mise en place de pavillons modulaires fixes. Les PO avaient jusqu'au 21 février pour faire connaître leurs projets.

Enfin, 29,5 millions (22,5 pour le fondamental et 7 pour le secondaire) seront consacrés à des travaux légers de rénovation/extensions. Les PO avaient jusqu'au 20 mars pour transmettre leurs demandes au gouvernement.

Les résultats de la première phase sont les suivants : 1 575 nouvelles places (dont 975 à Bruxelles), tous réseaux confondus, seront ouvertes le 1^{er} septembre dans des pavillons modulaires mobiles.

En Commission des Bâtiments scolaires, le 17 mars dernier, le ministre Jean-Marc Nollet a répondu à une interpellation : « Pour les places des phases 1 et

2 du plan de création, le gouvernement a approuvé jeudi dernier [le 13 mars] les projets bruxellois relevant de la phase 2. Dès lors 2 525 places en modules fixes, dont l'installation est programmée dans le courant de l'année 2014-2015, se sont ajoutées aux 975 places en modules mobiles qui seront déjà ouvertes le 1^{er} septembre prochain. Les marchés publics suivent leur cours en fonction de ces échéances. Quant aux places wallonnes dans les pavillons mobiles et fixes, les fédérations de pouvoirs organisateurs ont, pour la plupart, souhaité attendre la fin de la troisième phase afin d'avoir une vue d'ensemble.

Il faudra attendre la clôture de ce troisième volet fin mars pour avoir une idée de l'impact réel du plan de création de places du gouvernement, mais nous avons l'assurance que les besoins les plus urgents de Bruxelles sont d'ores et déjà assurés. »¹



Pour la deuxième phase de l'appel à projets, les chiffres pour le réseau libre sont connus. 1 220 places pourraient être créées: 654 à Bruxelles (529 dans le fondamental et 125 dans le secondaire). En Wallonie, ce sont 486 places qui pourraient être ouvertes dans le fondamental et 82 dans le secondaire.

Pour les rénovations, un bilan ne sera donc possible qu'à la fin mars, à l'heure où nous aurons déjà bouclé ce numéro d'*Éduquer*.

Ce sont les communes sous forte tension démographique qui ont évidemment le plus exploité le plan d'urgence, telles que Molenbeek, Anderlecht...

La Ville de Bruxelles investit aussi

Outre le plan d'urgence du ministre Nollet, la Ville de Bruxelles a annoncé 100 millions d'investissements pour faire face à la pression démographique. Faouzia Hariche, échevine de l'Instruction publique, a dévoilé un plan important de créations de places pour les prochaines années. En effet, 5 nouvelles écoles verront le jour d'ici 2020, sans compter l'extension de différentes écoles déjà existantes.

Alors que la population scolaire de la Ville de Bruxelles a augmenté de 10% ces dix dernières années, entre 5 200 et 5 700 nouveaux élèves sont encore attendus d'ici 2018. Le nord de la ville, Neder-Over-Heembeek et Laeken, est particulièrement touché par la croissance de la population. Neder-Over-Heembeek va dès lors accueillir trois nouveaux établissements: une école fondamentale de presque 900 places, une école secondaire de 456 places et une école

maternelle néerlandophone de 62 places. À Laeken, l'école secondaire Marguerite Yourcenar, qui compte 600 places, avait vu le jour il y a deux ans. Une deuxième école (fondamentale de 672 places) va y être créée. Un bâtiment est en cours d'acquisition pour également accueillir une école fondamentale néerlandophone de 240 places.

Toutes ces mesures prises par la Ville de Bruxelles engendreront 304 nouveaux emplois directs: 208 enseignants, 41 éducateurs, 12 agents administratifs et 42 agents d'entretien.

La Ville de Bruxelles estime couvrir ainsi 90% des futurs besoins démographiques.

Pour parfaire tous ces projets, la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns, a signalé que les normes seront adaptées pour que les écoles sous tension démographique puissent plus facilement recruter des enseignants. Aujourd'hui, au primaire, l'encadrement à la rentrée scolaire est basé sur le nombre d'enfants scolarisés dans l'école le 15 janvier qui précède. La mesure de Schyns permettra aux écoles où la population, en septembre, a augmenté de plus de 10% par rapport à l'année précédente, de voir leur encadrement adapté immédiatement. Les écoles primaires situées dans une zone sous tension démographique en bénéficieront, soit Bastogne, Bruxelles (et ses 19 communes), Liège, Neufchâteau et Waremmes.

Raccourcir les délais administratifs

À noter que l'ADT, l'agence de développement territorial, a réalisé une étude qui fait le point sur les places scolaires dans

“ Marie-Martine Schyns, a signalé que les normes seront adaptées pour que les écoles sous tension démographique puissent plus facilement recruter des enseignants. ”

les écoles bruxelloises.² Pour les places qui restent à créer, l'ADT a établi un « cadastre des sites pouvant accueillir des équipements scolaires ». L'agence a également pointé les obstacles à la création d'écoles : les délais des procédures administratives visant à créer ou à rénover des écoles seraient trop contraignants par rapport aux besoins.

C'est ce que constate également la députée bruxelloise Catherine Moureaux (PS) : « Sans une simplification de la procédure d'octroi de permis, on n'aurait pas pu être à temps pour la rentrée scolaire. »³ Elle porte d'ailleurs le projet d'amendement d'un article du Cobat, le code bruxellois d'aménagement du territoire. La procédure proposée permettra de réduire considérablement les délais en passant d'une procédure pour un projet avec rapport d'incidence de 195 jours à une procédure de 52 jours, soit une réduction de près de trois quarts des délais. La commune pourra diminuer ses temps de réaction, et le mode de consultation des citoyens sera revu. L'usage d'Internet sera notamment favorisé à tous les stades de la procédure.

Le principe du texte a été approuvé par les deux autres partis de la majorité, le cdH et Ecolo. Il a été discuté le mercredi 19 mars en commission de l'Aménagement du territoire, et devait passer en plénière au parlement bruxellois le 28 mars.⁴

Des indices modifiés ?

Mais un problème « solutionné » peut en engendrer un nouveau... Certains craignent que les nouvelles places dans les écoles viennent perturber le processus d'inscriptions en 1^{re} secondaire, vu que les écoles ont déclaré leur nombre de places le 31 janvier. Le nombre de places déclarées ne correspondra pas au nombre de places prévisibles en septembre.

Ainsi, Françoise Bertieaux, cheffe de groupe MR au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inquiète : « Au fur et à mesure de la construction de nouvelles écoles et de l'ouverture de places supplémentaires, cela va modifier les indices que les parents ont calculés. (...) Certains enfants seront 'rétrogradés' dans le classement parce qu'une école se sera inter-

posée entre l'école secondaire de leur premier choix et eux, d'autres seront 'upgradés' parce que la configuration géographique aura changé. Enfin, certains parents n'auront pas indiqué sur leur formulaire d'inscription une école qui n'existe pas encore et dont on ne leur annonce pas encore aujourd'hui qu'elle existera. »⁵

Pour Roberto Gallucio, administrateur délégué du CPEONS (Conseil des Pouvoirs Organismes de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné), « les mesures Nollet vont permettre de désengorger les listes d'attente en petite partie seulement. » Selon lui, « 300 places seront créées dans le secondaire dans des modules mobiles, ce qui n'est pas beaucoup. » « À ce stade-ci, pour la rentrée de septembre, il n'y a aucune demande de création d'une nouvelle école secondaire. (...) le plan Nollet ne sera pas aussi favorable que ce que le ministre présente. »⁶

Au cabinet Schyns, on assure, par contre, que « par nature, le décret inscriptions s'adapte à toutes les situations d'augmentation de places. Les élèves entrent dans le système en fonction du classement et de l'ordre des listes d'attente. Et cela peut se faire jusqu'à la rentrée scolaire. »⁷...

1. Commission de l'Enfance, de la Recherche, de la Fonction publique et des Bâtiments scolaires du Parlement de la Communauté française, Compte-rendu intégral de la séance du lundi 17 mars 2014, pp. 12-13.
2. www.adt-ato.irisnet.be.
3. *Le Soir*, 15/03/2014.
4. Soit après le bouclage de ce numéro d'*Éduquer*.
5. *La Libre Belgique*, 28/02/2014.
6. *La Libre Belgique*, 10/03/2014.
7. *La Libre Belgique*, 28/02/2014.

Sources

- Commission de l'Enfance, de la Recherche, de la Fonction publique et des Bâtiments scolaires du Parlement de la Communauté française, Compte-rendu intégral de la séance du lundi 17 mars 2014 ;
- *Le Soir* et *La Libre Belgique*, 21/02 au 16/03/2014 ;
- Suivi de la programmation d'équipements scolaires – Analyse territoriale et problématiques locales, ADT asbl, février 2014.

Le permis d'urbanisme en Région de Bruxelles-Capitale.

Que puis-je faire comme travaux ?
À qui m'adresser ? Comment obtenir un permis ? Ce guide a pour but de fournir aux citoyens et aux professionnels des réponses et une information claire et complète.



Cantines scolaires

En cette période préélectorale, Paul Magnette, président du Parti Socialiste, exposait, dernièrement, différentes propositions axées sur la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités fondamentales, dans le maternel et le primaire. L'une d'elles consiste à ce que toutes les écoles délivrent, gratuitement, le midi, un repas chaud à tous les élèves, afin de « lutter contre les inégalités en matière d'alimentation ». L'idée, taxée d'électorale et de « non prioritaire », ne semble pas séduire...

La cantine gratuite pour tous ? Une idée intéressante qui ne fait pas que des émules...

La proposition est d'inspiration finlandaise où la gratuité des repas est institutionnalisée et valable pour tous les enfants, dans les crèches, les écoles primaires, les établissements secondaires et les écoles professionnelles. Si, bien sûr, le repas permet aux élèves de se restaurer, il fait aussi office de leçon de santé, de nutrition et de consommation réfléchie. L'idée donc, selon Paul Magnette, serait d'offrir aux élèves « des plats diététiques, en faisant appel aux producteurs locaux ». Ces repas pourraient être distribués grâce à « des cuisines dans les écoles, des cuisines centrales ou avec l'aide des CPAS ». Une enveloppe de 231 millions d'euros serait nécessaire pour mettre en application la proposition.

Ainsi, Paul Magnette, par la gratuité, souhaite inciter les parents à inscrire leurs enfants à la cantine. Mais qu'en est-il de la fréquentation des cantines, aujourd'hui, en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Et quel rôle social peut-elle jouer ?

Une mauvaise réputation

Actuellement, en Fédération Wallonie-Bruxelles, 80 % des écoles proposent des repas chauds. Pourtant, seulement un enfant sur cinq est inscrit à la cantine, pour un enfant sur deux en France. Tout comme la « lunch box » en Angleterre, la « boîte à tartine » en Belgique est une institution, ce qui peut expliquer le manque d'entrain des parents à mettre leurs enfants à la cantine. Mais au-delà de la dimension culturelle, différents aspects des cantines scolaires découragent les parents à y mettre leurs enfants :

- l'hygiène : le rapport annuel d'activités de l'Agence fédérale de sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca), paru en 2012, établit que 35 % des établissements sur les 1 316 écoles inspectées ne répondent pas aux exigences en matière d'hygiène. Les manquements les plus fréquents sont : une mauvaise hygiène du personnel manipulant les denrées (cheveux non attachés, ongles sales, etc.),

la malpropreté des surfaces en contact avec la nourriture, ou encore le non-respect de la chaîne du froid¹ ;

- l'équilibre nutritionnel : les parents craignent que les plats soient peu équilibrés et trop gras ;
- le prix : le prix des repas fluctue d'une école à l'autre. Il varie, pour le primaire, d'1€ à 4,80€, et, pour le secondaire, de 1,50€ à 6,70€ ;
- les spécificités religieuses et philosophiques : certains parents craignent que la cantine ne respecte pas certains préceptes religieux ou philosophiques.

Une urgence sanitaire

Pourtant, la Belgique, à l'instar de nombreux pays, est largement confrontée au phénomène de surpoids, qui concernerait un enfant sur cinq. En mars 2010, l'Institut Scientifique de Santé Publique affichait les premiers résultats de l'Enquête de Santé Nationale 2008. Dans le cadre de cette enquête, 11 250 personnes avaient été interrogées au sujet



de leur santé. Du côté des enfants, les résultats ne sont pas plus encourageants que chez les adultes : 18 % des jeunes âgés de 2 à 17 ans souffrent de surpoids. Plus précisément, 22% des enfants de 5 à 9 ans sont concernés.

Cet excès de poids chez l'enfant engendre une série de complications physiques, mais également psychosociales. Sur le plan physique, une obésité précoce peut avoir de larges conséquences sur la santé des jeunes enfants : diabète, risques cardio-vasculaires, problèmes orthopédiques, vergetures, hirsutisme, acné... Sur le plan psychosocial, le surpoids entraîne une mauvaise estime de soi et peut être source d'anxiété chez l'enfant. Par ailleurs, au niveau du groupe, l'obésité est souvent associée à une série de stéréotypes négatifs : l'excès de poids est synonyme de dysfonctionnement social, de paresse, de moindre intelligence, de diminution des performances physiques, de mauvais état de santé, etc.

Un rôle à jouer dans l'égalité

Pierre-Paul Boulanger, administrateur de l'Ufapep, signalait dernièrement, dans *Le Soir*², qu'en effet, certains enfants n'avaient pas une alimentation saine le midi. Les études indiquent que les bonnes habitudes alimentaires se forment pendant l'enfance. Les enfants qui mangent beaucoup de fruits et légumes resteraient ainsi de grands consommateurs de ces produits par la suite. À l'inverse, ceux qui adoptent très tôt de mauvaises habitudes alimentaires ne modifieraient généralement pas leur comportement en grandissant.

Les recherches ont également montré que les familles ayant un faible niveau de revenus ont tendance à consommer moins de fruits et légumes frais et sont davantage touchées par les problèmes de surpoids³. Dès lors, la distribution gratuite de produits sains dans les écoles génère un effet positif chez les jeunes, en particulier dans les quartiers les moins favorisés. La cantine aurait donc un rôle important à jouer dans l'éducation à l'alimentation saine, à condition, bien sûr, que le dispositif respecte certains principes.

Des cantines qui évoluent

Aujourd'hui, les cantines changent. Nombre d'établissements travaillent à l'amélioration de la qualité de leur restauration. Ainsi fleurissent des initiatives nutritionnelles et pédagogiques de qualité : journée sans viande, repas bio/équitable, journée gastronomique... De même, en jouant sur les couleurs, les odeurs, les nutritionnistes tentent de faire découvrir de nouvelles saveurs, pour amorcer de nouvelles pratiques chez les enfants. Notons que la mise en place de nouvelles pratiques alimentaires n'est pas plus chère pour la collectivité, et ne nécessite parfois que quelques aménagements au sein de l'école. Peut-être la route est-elle en marche pour enfin réhabiliter les cantines.

Les réactions

En attendant, les réactions, face à la proposition de Paul Magnette, ne se sont pas fait attendre. Louis Michel (MR) accuse Paul Magnette de faire « de la publicité mensongère » pour une mesure « impayable ». Les

associations de parents (FAPEO et Ufapep), jugent, quant à elles, l'idée bonne mais non prioritaire, et s'apparentant davantage à un « discours de campagne ». D'autres rappellent que Paul Magnette, en tant que bourgmestre de Charleroi, aurait pratiqué une augmentation du prix de 50 cents de plus par repas scolaire⁴.

Dans tous les cas, si la proposition est intéressante sur le papier, il semble qu'il y ait encore du chemin à parcourir, pour que les mentalités changent, et que la cantine gratuite s'applique à tous les élèves, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

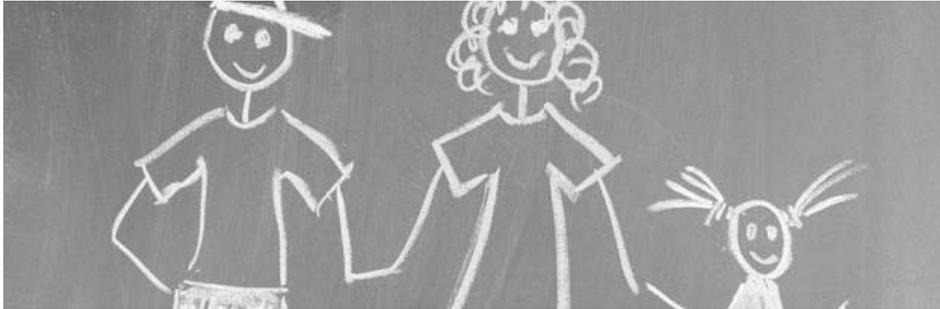
1. Rttbf.be, 2 septembre 2013.
2. *Le Soir*, 10 mars 2014.
3. Observatoire communal de la Pauvreté et de la Santé, Échevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé - Ville de Liège, rapport présenté en 2010 lors de l'évènement « 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».
4. RTBF.be, 9 mars 2014.



Pour plus d'informations

Voir le dossier n° 79 de la Ligue : *Vers une nouvelle cantine ?*
Dossier réalisé par Marie Versele, animatrice du secteur Communication.
En ligne sur notre site internet www.ligue-enseignement.be

En bref...



Écoles maternelles et pauvreté

Selon le plan d'action national de lutte contre la pauvreté infantile, un enfant sur 5 est ou sera confronté à la pauvreté. En tout, 400 000 enfants vivraient dans la précarité en Belgique. Les derniers résultats des tests Pisa ont démontré que l'écart entre les élèves favorisés et défavorisés reste important. Pendant près de deux ans, à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, plusieurs Hautes écoles et groupes de travail se sont penchés sur la question. Leur rapport formule 15 recommandations à destination des décideurs politiques et des Hautes écoles. Parmi ces recommandations: la formation des formateurs.

Le Soir, 25/02/2014



Stéréotypes à l'école

Une étude de la VUB, de la KUL et de l'Université de Gand révèle que les garçons sont plus susceptibles d'être grondés par leurs professeurs que les jeunes filles. Cette étude affirme en effet que les trois quarts des réprimandes des professeurs de secondaire sont adressés aux garçons plutôt qu'aux filles. Les préjugés des enseignants vis-à-vis des garçons et des filles sont encore trop forts. L'attitude des professeurs varie, souvent inconsciemment, en fonction du sexe de leur élève, et cela transparaît aussi dans les notes.

Le Soir, 01/03/2014

Décret inscriptions

La première phase d'inscriptions en 1^{re} secondaire a eu lieu du 10 au 28 mars. Cette année, la priorité « école adossée » a disparu. Jusqu'à la rentrée 2013-2014, tout élève inscrit depuis le 30 septembre 2007 au moins en 1^{re} primaire, et dont le cursus devait, en principe, s'achever en juin dernier, était prioritaire pour s'inscrire en 1^{re} secondaire dans l'école secondaire adossée, c'est-à-dire liée à l'école primaire par une convention d'adossement. Hormis quelques enfants qui auraient doublé cette année en 6^e primaire, plus aucun élève ne bénéficiera désormais de cette priorité. Le décret inscriptions a, en effet, prévu l'extinction progressive de l'adossement, lequel prend fin dès la rentrée prochaine.

La Libre Belgique, 10/03/2014

Médecine/dentisterie

Environ 2 000 étudiants en médecine et dentisterie se sont rassemblés, le 14 mars, à Bruxelles pour réclamer des garanties quant à leur avenir et la sauvegarde du système de santé belge. Ils réclament des garanties pour les étudiants en médecine et médecine dentaire afin qu'ils obtiennent un numéro Inami au terme de leurs études. Ils ont aussi manifesté pour des places de stage en suffisance pour leur formation intra-hospitalière en tant que médecin candidat spécialiste.

La Libre Belgique, 15/03/2014

Pornographie et éducation sexuelle

Nous vivons actuellement dans une société hyper sexualisée où la pornographie est présente partout : dans les publicités, dans les films et, bien sûr, sur Internet. Les plus jeunes ne sont pas non plus épargnés par ces sollicitations sexuelles permanentes. Ils en sont même les premières cibles. Aujourd'hui, le sexe est devenu un objet de consommation comme un autre ; il est donc banalisé et de plus en plus dissocié de l'affect.

Quels sont les risques encourus par nos enfants ?

Un enfant non pubère confronté à des images pornographiques peut se trouver littéralement sidéré car, dans le même temps, il se retrouve face à des émotions totalement inconnues jusqu'alors et auxquelles il n'est sans doute pas prêt à faire face.

La plupart du temps, les jeunes adolescents se tournent vers des sites pornographiques pour trouver des réponses aux questions qu'ils se posent, pour comprendre les changements corporels qui s'opèrent en eux, pour se rassurer parfois, pour tenter de s'identifier, ou simplement aussi par curiosité...

Tous ces changements liés à l'adolescence rendent ces jeunes plus vulnérables, et la facilité d'accès aux sites pornographiques en fait réellement la première cible.

Quand on sait qu'il suffit de cliquer sur « oui » en réponse à la question « Avez-vous plus de

18 ans ? » pour que l'univers du porno ouvre ses portes, on ne doit pas s'étonner du nombre de jeunes qui s'y connectent. Pas s'étonner mais quand même être interpellé par l'âge moyen du premier visionnage de films à caractère pornographique : il serait de 10 ans pour les garçons contre 12 ans pour les filles. Autant dire, très jeune !

Cependant, il ne faut pas non plus généraliser ni dramatiser.

Et si on continue à s'intéresser aux statistiques, il semblerait que l'âge moyen de la première relation sexuelle n'ait pas changé : autour de 17 ans pour les filles et de 16 ans pour les garçons.

En revanche, certains aspects de la pornographie doivent nous inquiéter et ce, pour trois raisons majeures.

3 principales sources d'inquiétude

La première raison est que la violence y est très souvent banalisée. Par exemple, la gifle est presque normale, même dans

les scénarios les plus softs.

La deuxième est due aux nombreux trucages utilisés (pour les femmes : utilisation d'anesthésiant pour éviter la douleur lors de la sodomie ; pour les hommes : augmentation du volume de l'éjaculation par injection dans l'urètre).

Ce que l'on voit n'est pas forcément réel. Le jeune peut en être perturbé, choqué, ou encore croire qu'il n'est pas normalement constitué.

Et enfin, les pratiques hors normes sont valorisées. Pour un jeune qui n'a pas encore d'expérience dans le domaine, c'est la porte ouverte aux malentendus.

Si les ados se réfèrent à ce qu'ils voient dans les films pornographiques, cela peut générer chez eux de nombreux complexes.

Les répercussions possibles chez les jeunes filles sont de deux types :

- se réduire à être un objet de plaisir pour l'homme ;
- pratiquer des actes en pensant



que c'est « ça » qu'il faut faire pour être une femme.

Chez les jeunes hommes, les dangers se situent à trois niveaux :

- vouloir reproduire les comportements vus ;
- viser la performance. Celle-là même qui est génératrice d'angoisse ;
- développer une addiction, se refermer sur soi-même (le besoin étant comblé par des images).

Pour les deux sexes :

- le porno renvoie une image de rapport de domination où le respect de la femme est absent ;
- un décalage énorme entre les attentes de chacun : la fille, dans un idéal de prince charmant, face au garçon, « harder » bloqué dans la performance. Cela provoque un choc entre deux désillusions !

Il va sans dire que ces complexes tronquent la relation qui se crée entre deux adolescents et les placent souvent dans des situations très inconfortables et même pire, de non respect de leur propre personne et/ou de l'autre.

Le non respect de soi dans une relation amène malheureusement régulièrement à consentir à des pratiques sexuelles non désirées, ce qui peut, à terme, marquer de manière indélébile la sexualité adulte.

Les enfants et les adolescents ont besoin d'être rassurés sur ce qu'ils vivent, et la majorité des adultes reste assez mal à l'aise pour aborder ces questions avec leur progéniture... Le dialogue sur la sexualité est donc souvent absent au sein des familles.

Lorsque des adolescents consultent, c'est d'abord et avant tout parce qu'ils ont besoin d'être rassurés sur ce qu'ils vivent, et qu'ils s'interrogent sur la normalité de leurs pratiques.

Le porno, c'est tabou ! On en viendra tous à bout ?

Je pense qu'à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas empêcher l'accès à la pornographie, et il ne faut pas non plus se mettre à hurler si on surprend nos enfants sur un site ... Le plus important est de ne pas rompre la communication sur le sujet, même si celle-ci peut s'avérer délicate...

Notre rôle, en tant qu'adulte, est d'abord et avant tout d'informer les plus jeunes, notamment sur le fait que la pornographie est une fiction et, de surcroît, une fiction violente car elle montre, le plus souvent, une image dégradante de la femme. Les mots utilisés sont généralement humiliants, voire blessants, et l'être humain y est considéré comme un objet.

Si l'enfant se construit en prenant le porno comme référence, comme point d'appui, il peut perdre ses propres valeurs en pensant que le but ultime de la sexualité est la performance au détriment de l'imaginaire, du relationnel et de l'émotionnel.

Le danger du porno est qu'il réduit l'amour au sexe et le sexe à l'excitation.

Où se trouve la sensualité ? L'érotisme ? La relation personnalisée à l'autre ?

Une des croyances véhiculées par le porno est que l'épanouissement sexuel serait d'avoir tout essayé.

Face à cette image erronée de la réalité, il est important d'éduquer les jeunes à la sensualité, c'est-à-dire leur donner

une vision plus globale et structurante de la sexualité et de la relation à l'autre.

En effet, on constate que plus de 80% des femmes prennent leur plaisir par les caresses et que si le sexe est réduit à la pénétration, la majorité des femmes sont insatisfaites et perdent l'intérêt pour les rapports sexuels.

Il existe des sites éducatifs, leur but étant avant tout une préparation, parfois une réparation, mais en aucun cas une incitation. Ils peuvent être un point d'appui intéressant lorsque les parents se sentent démunis face aux questionnements de leurs enfants. Mais quoiqu'il en soit, les professionnels qui travaillent dans le domaine restent d'avis que même ce genre de films ne devrait pas être visionné avant l'âge de 13 ans.

L'objectif est essentiellement de donner aux jeunes d'autres clés que les références pornographiques.

Éducation ne rime pas seulement avec prévention !

Un autre enjeu majeur est de pouvoir mener avec les jeunes une réflexion sur la sexualité,

“ *Le danger du porno est qu’il réduit l’amour au sexe et le sexe à l’excitation.* ”

et pas uniquement faire de la prévention.

Il faut les aider à acquérir une « maturité sexuelle et affective » dans le but également de les rendre « sujets » de leur sexualité, de les aider à restaurer leur estime de soi et de rétablir le lien entre sexe et personne.

Car l’estime de soi - qui consiste à prendre soin de soi, de sa vie, de se respecter - est la meilleure prévention contre les comportements à risque !

Pour y arriver, la priorité est de pouvoir repenser la manière dont on s’adresse à nos ados. Une façon adéquate de le faire est déjà d’éviter de projeter nos propres visions du sexe et de l’amour ; de pouvoir aussi garder à l’esprit que l’adolescence est une période d’expérimentation où l’on se cherche et où donc, parfois, on papillonne aussi !

Enfin, il paraît plus pertinent d’aborder la question du sens de l’entrée dans la sexualité, plutôt que de démarrer par la prévention et les contraceptifs.

Pour ma part, je pense que le rôle des parents est avant tout de donner des points de repères pour aider les jeunes à prendre du recul par rapport à la pornographie. Cela passe par le dialogue mais aussi par la transmission de valeurs. La famille est, malgré tout, le premier modèle de la sexualité de l’enfant. Nous devons donc aussi garder à l’esprit que chacun transmet (et ce, même à ses dépens) une information sexuelle et par conséquent, une éducation implicite.

Quelques clés pour parents désarçonnés

La première chose à avoir en tête est que nous n’avons rien à savoir de la sexualité de nos en-

fants, tout comme ils n’ont rien à savoir de la nôtre.

Nous pouvons, pour cela, parler de la sexualité en général, sans référence à notre intimité, qu’elle soit épanouie ou inexistante. La tentation est forte pour beaucoup de parents de « contrôler » l’information que leurs enfants peuvent avoir.

Tentation forte également de les mettre en garde (« tu sais, la sexualité c’est pas ce qu’on en dit, c’est pas si facile, c’est même douloureux, d’ailleurs moi... ») ou les initier (« tu sais, avant ta mère, j’en ai connu des femmes ! »).

Tous ces discours sont producteurs de fantasmes trop libérateurs ou trop inhibants, et risquent de gêner les ados dans leur découverte de la sexualité, qui ne peut être faite que par eux-mêmes.

Voici donc trois règles essentielles pour les accompagner dans cette découverte d’eux-mêmes :

1. ne jamais éluder la moindre question, même lorsque les enfants sont petits. Ce n’est jamais facile ;
2. ne jamais parler de soi, être plus général : « Tu sais, la sexualité, c’est une très belle chose entre deux personnes qui s’aiment et se sont choisies. » ;
3. respecter leur espace personnel, ne pas être intrusif et, par exemple, respecter leur espace intime, chambre, agendas, carnets, portable, car nous n’avons rien à savoir de l’intimité de nos enfants comme ils n’ont rien à savoir de la nôtre.

Et s’il n’y avait qu’une chose à retenir, cela pourrait être, comme dans tous les autres do-

maines, de garder une oreille attentive, un espace d’accueil pour recevoir nos enfants et les accompagner dans ce qu’ils vivent, avec les limites qui sont les nôtres ; en avoir conscience, pouvoir le leur exprimer et les rediriger si nécessaire.

Pour poursuivre la réflexion...

Sites Internet :

- www.educationsexuelle.com (parents) ;
- www.educationsensuelle.com (adolescents).

Livres :

- *Parler de sexualité aux ados : une éducation à la vie affective et sexuelle* - Nicole Athéa, Olivier Couder ;
- *Parle-moi d’amour 9/11 ans : l’amour, les copains et moi*, de Nadine Mouchet, Valérie Combes et Violaine Leroy (Broché - 4 mars 2010) ;
- *La sexualité expliquée aux ados*, de Magali Clausener et Soledad (Broché - 22 janvier 2009) ;
- *Ados, amour et sexualité*, de Sylvain Mimoun, Rica Etienne et Philippe Tastet (Broché).

Initiatives citoyennes et transformation sociale

Depuis la crise de 2008, autour de nous en Belgique et en Europe, des initiatives citoyennes voient le jour et se font connaître. Leurs actions soulèvent, avec différents niveaux d'implication politique, une série d'enjeux sociétaux dont la prise de conscience se généralise, tels que la transition écologique, le renforcement du lien social, ou le développement d'une économie plus solidaire.

Quelle est la portée de ces actions, et quelles sont les conditions de leur réussite pour une transformation sociale ? Comment les associations, notamment les organisations culturelles et d'éducation permanente, peuvent-elles les aider à défendre les modèles alternatifs qu'elles proposent ?

La complexité du monde et le déficit démocratique

Depuis les années 2000, qui ont vu l'accélération de la mondialisation et la prise de conscience de ce phénomène, nous vivons dans une société dont le fonctionnement s'est très vite et très fortement complexifié. Les modes de pensée issus du néo-libéralisme dominant se sont progressivement introduits depuis le champ économique vers le politique, le social et le culturel. Dans tous les aspects de notre vie, de nouveaux principes influencent les mentalités et dictent nos comportements. En valorisant la recherche

du profit et la compétition entre individus, ce sont les valeurs-mêmes d'une société démocratique qui sont remises en question par ce système qui crée des inégalités encore jamais vues auparavant. Les États, dépossédés de leur capacité de régulation sur un marché qui domine tout, se trouvent dans un rapport de force inégal face au pouvoir de décision de groupes financiers tentaculaires.

Parallèlement, l'influence croissante d'une politique supranationale européenne, elle-même soumise au règles de la mondialisation économique (et transatlantique, particulièrement), renforce la distance qui sépare les citoyens de ceux qui décident réellement, et cristallise la perte de confiance envers les politiques, créant une *fracture civique*. La gouvernance européenne prend du pouvoir sur toutes les compétences des États, en justifiant ses normes et réglementations par la nécessaire stabilité économique,

mais elle semble échapper à tout contrôle de la société civile. À l'aube des élections européennes, sommes-nous suffisamment éclairés pour faire les choix nécessaires, et croyons-nous encore en notre capacité à nous faire entendre dans une telle démocratie ?

Un problème de vision de société

La crise globale que nous traversons (économique, politique, sociale et culturelle) amène des questionnements sur notre raison d'être, notre identité profonde, et nos droits fondamentaux de citoyens. Au-delà des inégalités économiques, c'est l'accès-même à l'information et au savoir, nécessaires pour comprendre, analyser et agir en société, qui est menacé.

Si la prise de conscience d'une condition de « consommateur » dans un immense marché est bien réelle, il reste encore à comprendre tous les rouages de ce système, l'étendue de sa por-

tée dans tous les secteurs, et à apprendre comment le contrôler ou, mieux encore, le transformer. Dans une société de l'incertitude, en panne d'éthique, des voix s'élèvent et des citoyens veulent faire face activement à ce déficit démocratique contemporain. Outre les besoins économiques, de nombreux besoins sociaux insatisfaits doivent aussi être comblés.

Le secteur non-marchand touché lui aussi

Or, les besoins sociaux sont hors des préoccupations de l'économie telle qu'on l'entend aujourd'hui, puisqu'elle ne se soucie que des activités qui génèrent du profit financier.

Les activités orientées vers un profit social, (comme, par exemple, l'éducation et la formation), dont les bénéfices sont difficilement quantifiables et seulement dans la durée, se fraient difficilement une place dans la liste des priorités des dirigeants. Dans la période d'austérité qui nous est imposée, le secteur non-marchand est encore plus fragilisé par la menace de voir ses financements diminuer et ses emplois tomber.

Pendant que l'État se désinvestit de ses missions de gestion en privatisant les services publics (la Poste, Belgacom, les transports, la Sabena, etc.), des associations deviennent elles-mêmes victimes d'un système les poussant à adopter des fonctionnements managériaux inspirés du secteur privé, principalement pour rationaliser leurs dépenses. Le phénomène de marchandisation est une réalité perceptible. On peut la ressentir dans les modes d'organisation et des prises de décisions en interne, ou dans la manière dont certains services, ou biens culturels, sont mis à la disposition des citoyens.

Cloisonnement institutionnel et capacité d'innovation des associations

Au cours des trente dernières années, les lois et décrets qui réglementent les différents champs de l'action associative ont évolué dans le sens d'un cloisonnement des activités et d'un contrôle plus fort par des évaluations, dont l'aspect quantitatif s'est renforcé. Diversifier ses actions, penser à long terme et vouloir être transversal deviennent plus difficile en termes de gestion, en raison des spécificités législatives d'un secteur à l'autre (éducation permanente, centres culturels, insertion socioprofessionnelle, organisations de jeunesse, action sociale, enseignement...). Les associations porteuses de grands projets éprouvent de plus en plus de difficultés à garder des visées à long terme, tout au plus elles bénéficient d'une sécuri-

té sur cinq ans. L'innovation et la créativité ne sont donc pas favorisées en raison de la complexification du travail de gestion au sein des associations, et de l'incertitude de la reconduction des reconnaissances.

Si le projet associatif ne peut plus se penser par lui-même, il finit par se résumer à un ensemble de prestations. Les procédures de financement par appel d'offres, qui se multiplient, contribuent fortement à standardiser l'action des associations. Une logique concurrentielle s'installe aussi entre des prestataires qui cherchent « à entrer (des projets) dans des cases » pour remporter le marché. Ce fonctionnement renforce aussi l'isomorphisme institutionnel des associations d'un même secteur, poussées à développer des activités pour satisfaire des commandes élaborées par des experts et non par des professionnels de terrain.

Cette situation est souvent vécue comme un désenchantement par les travailleurs d'un secteur associatif qui se veut acteur de changement, par essence, et par définition dans les textes de lois qui le réglementent. Au sein-même des institutions, intervenants de terrain et gestionnaires peuvent rencontrer des conflits de valeurs en raison d'une incompatibilité naturelle entre alternative et cadre normatif.

Vers de nouvelles formes d'associations ?

Les associations sont pourtant bien les outils démocratiques qui peuvent apporter des réponses à la crise globale, et contribuer au bien commun à travers leurs actions.

Pour beaucoup de militants du secteur associatif, nous sommes actuellement à une période charnière où des orientations différentes se profilent. De nombreuses associations se sentent aujourd'hui tiraillées entre la réalité et leurs utopies, et réfléchissent aux moyens de maintenir la cohérence de leur projet en assurant leur survie.

En prenant les deux tendances extrêmes, nous aurions, d'une part, des associations qui s'orientent vers un renforcement de leur institutionnalisation et de leur pôle de gestion, et, d'autre part, un autre courant fait d'associations cherchant à s'autonomiser en fonctionnant par les réseaux. Pour ces dernières, l'issue est précisément de sortir d'un système qui instrumentalise et réglemente fortement les actions par des processus de reconnaissance.

La volonté d'innovation et d'autonomie est telle qu'elle peut impliquer le choix idéologique de sortir du système pour retrouver une liberté créative, avec des conséquences qui peuvent aller jusqu'à la rupture avec l'aide publique et son soutien financier.

Agir avec l'Europe : l'initiative citoyenne européenne (ICE)

Une initiative citoyenne européenne est une invitation faite à la Commission européenne de présenter une proposition législative dans un domaine dans lequel l'Union européenne (UE) est habilitée à légiférer. L'initiative doit être soutenue par au moins un million de citoyens européens issus d'au moins 7 pays sur les 28 que compte l'Union. Un nombre minimum de signataires est requis dans chacun de ces 7 États membres.

Les règles et procédures relatives à l'initiative citoyenne sont énoncées dans un règlement de l'UE adopté en février 2011 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Une initiative citoyenne peut porter sur n'importe quel domaine dans lequel la Commission est habilitée à présenter une proposition législative, par exemple l'environnement, l'agriculture, les transports ou la santé publique.

La première initiative citoyenne européenne ayant à ce jour récolté le nombre requis de signatures s'intitule « *L'eau et l'assainissement sont un droit humain ! L'eau est un bien public, pas une marchandise !* ». Elle a été enregistrée le 10 mai 2012 et présentée le 20 décembre 2013 à la Commission avec 1 884 790 signatures récoltées. La réponse de la Commission était prévue avant le 20 mars 2014, résultats à suivre sur le site www.right2water.eu. Actuellement, sont en cours des collectes pour d'autres initiatives aux enjeux cruciaux, comme « *L'éducation est un investissement ! Ne la prenons pas en compte dans le calcul de nos déficits publics !* », et « *Initiative Européenne pour le Pluralisme des Médias* ». Nous vous invitons à les consulter ! Nous devons apprendre à traiter avec tous les niveaux de pouvoir, et l'Europe est désormais l'acteur politique incontournable devant lequel amener les revendications citoyennes.

Dans nos lectures, les avis semblent partagés quant aux possibilités de changement que cette réponse offre au déficit démocratique européen. Si la Commission n'est pas tenue d'accepter les propositions, ces ICE sont pourtant un canal à utiliser parmi d'autres pour tenter d'influencer les décisions de l'Europe, qui semblent tant nous échapper. La pratique de la citoyenneté doit se faire à tous les niveaux de pouvoir possibles, du local au global.

Informations complètes sur <http://ec.europa.eu/citizens-initiative>

Initiatives citoyennes : enjeux collectifs, réseaux d'action et capacitation citoyenne

Dans des domaines aussi variés que l'alimentation, le logement, l'énergie, les transports, les loisirs ou les échanges de savoirs et de savoir-faire, notre société connaît, sur fond de crise économique, un redéveloppement d'activités issues de l'activation de réseaux citoyens. Groupes d'achats en commun (GAC), habitat groupé, service d'échange local (SEL), crowdfunding, ventes de bien d'occasion..., ces initiatives, bien connues ou nouvelles, ont comme point commun de vouloir redonner collectivement aux citoyens un contrôle sur leurs actes, et des possibilités de choix, principalement en tant que consommateurs. Ce pouvoir d'agir comme consommateur est accompagné, à des degrés divers, d'une prise de conscience plus globale des enjeux sociaux, environnementaux et culturels liée aux modes de consommation que la société capitaliste impose comme des évidences.

Innovantes et alternatives, les initiatives citoyennes questionnent donc toutes, à leur façon, le fonctionnement de notre modèle économique dominant, en soulignant une défaillance et un certain déficit démocratique de plus en plus présents dans l'opinion publique. Ces initiatives, selon leur statut, leurs finalités et leur mode de fonctionnement, dépassent la recherche d'un mieux-être individuel et définissent des valeurs communes : fonctionnement démocratique, solidarité, proximité et convivialité, respect de l'environnement.... Plus loin encore, il peut aussi s'agir d'une volonté politique de militer en faveur d'un autre système, d'un changement social, mais nous constatons que ce n'est pas du tout une généralité des initiatives citoyennes.

Aujourd'hui, on commence à s'interroger sur l'impact, difficilement mesurable, de ces initiatives, non seulement en

termes économiques, mais surtout en termes de capacitation citoyenne¹.

Initiatives citoyennes, associations et économie sociale

Les initiatives citoyennes sont étroitement liées à l'économie sociale. L'économie sociale, ou économie sociale et solidaire, telle que communément appelée en France, est une manière d'entreprendre qui tend à respecter certains principes et valeurs éthiques. On y retrouve des associations, des coopératives, des sociétés à finalité sociale, des fondations et des mutuelles. L'ES est, par essence, tout aussi ancienne que l'économie privée ou publique, mais elle a connu un regain d'intérêt à partir des années 1980. L'économie sociale et solidaire (ESS) a fait l'objet d'une charte reprenant les principes qui la définissent.

En Belgique, la définition proposée par J. Defourny, adoptée par le Conseil wallon de l'économie sociale, permet de l'appréhender selon quatre critères : « *finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que finalité de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique ; primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus* ».

Dans la pratique, il est cependant difficile de délimiter les frontières de l'économie sociale, car elle est en relation avec les autres sphères économiques, privée et publique, et ces trois économies ont forcé-ment des recoupe-ments.

Les associations constituent la forme juridique la plus

représentée dans les entreprises d'économie sociale. Cependant, beaucoup d'associations n'ont pas de forme juridique et n'emploient pas de personnel, ce qui amène à les considérer comme étant en dehors du champ de l'économie. C'est notamment le cas de nombreuses initiatives citoyennes qui ne sont pas entrées en économie, et dont l'impact sur la société est très difficilement mesurable.

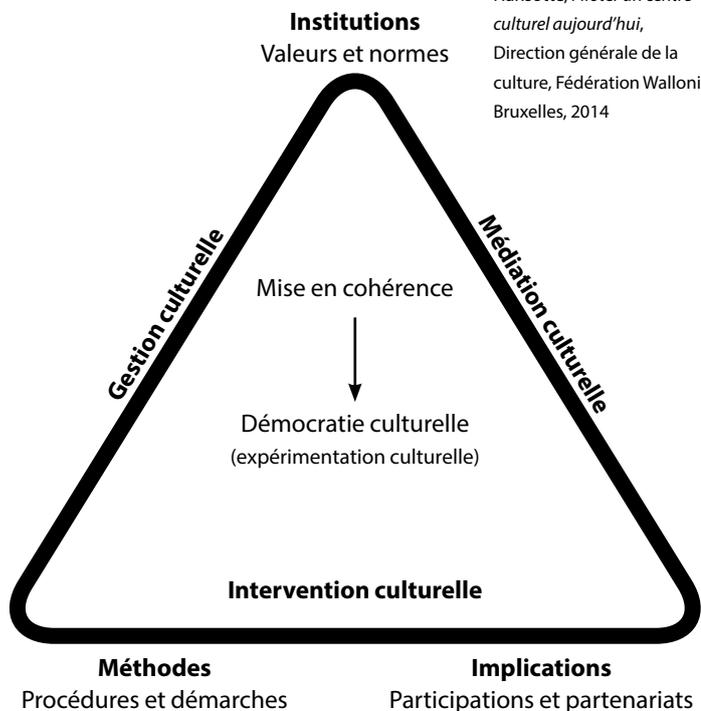
Synergies pour une transformation sociale

Les activités des initiatives citoyennes questionnent et interpellent le fonctionnement de notre société. Elles représentent des lieux d'expérimentation importants en proposant des alternatives, et elles induisent du changement. Elles sont nombreuses, mais manquent parfois de visibilité, d'où leur nécessaire organisation en réseaux quand elles décident de dépasser leur propre terrain d'action et de porter un message politique.

Associations et initiatives citoyennes ont des cartes à jouer en-



La dynamique des attitudes professionnelles



Source :
Christian Boucq-Majo
Hansotte, *Piloter un centre culturel aujourd'hui*,
Direction générale de la culture, Fédération Wallonie Bruxelles, 2014

semble dans les processus de transformation sociale vers une société plus démocratique. Les initiatives citoyennes apportent la créativité et l'innovation, en mettant l'action au premier plan de leurs activités. Les associations peuvent les soutenir, tout d'abord en faisant écho de leur existence, mais aussi en mettant à leur service leur expérience, leur professionnalisme, et leurs méthodes d'actions, se faisant partenaires, tout en préservant la liberté nécessaire à leur épanouissement.

Par leur réflexion sur l'approche territoriale de la culture, les centres culturels jouent certainement un rôle clé dans l'action et le rayonnement des initiatives citoyennes. Les centres culturels mettent en œuvre des pratiques de gestion, d'intervention et de médiation culturelles dans un but de démocratie culturelle. Les modèles alternatifs propres aux initiatives citoyennes peuvent se partager dans le champ des expérimentations propres aux centres culturels, dans des territoires donnés.

Dans une société ultrarapide, dont le contrôle peut parfois nous échapper, il est encore plus nécessaire qu'avant d'informer et d'éduquer aux changements, en ouvrant le champ des possibles, en rappelant qu'il existe bien des alternatives. Du global au local, la maîtrise de l'information et l'accès aux savoirs est un enjeu crucial pour le maintien de la démocratie. Les réseaux des initiatives citoyennes offrent les moyens de reprendre du pouvoir en tant qu'individu, de s'exprimer et de croire à nouveau en sa capacité d'agir sur « son monde » et collectivement sur le monde. Les associations d'éducation permanente doivent, aujourd'hui, contribuer à la réalité de ces actions collectives autonomes et à leur rencontre.

1. La capacitation, c'est l'idée que, par le collectif, on peut conforter et révéler des compétences que l'on porte déjà en soi.
www.periferia.be

Sources

- Nicolas Bárdos Féltoronyi, *Comprendre l'économie sociale et solidaire, théories et pratiques*, Chroniques sociales-Couleur Livres, 2004, pp. 30-39;
- Christian Boucq-Majo Hansotte, *Piloter un centre culturel aujourd'hui*, Direction générale de la culture, Fédération Wallonie Bruxelles, 2014;
- Didier Minot, *Des associations citoyennes pour demain*, Charles Léopold Mayer, 2013;
- Sybille Mertens, *De l'initiative citoyenne à l'entreprise d'économie sociale*, in Initiatives citoyennes, l'économie sociale de demain ?, SAW-B, Les dossiers de l'économie sociale, 2010, pp. 12-24;
- *Démocratisons l'économie, pratiques et utopies*, SAW-B, Les dossiers de l'économie sociale, 2013;
- François Moens, *Un secteur incapable de se promouvoir*, in Politique publique de soutien à l'économie sociale en Wallonie, Propages-S asbl, 2011, pp. 51-58;
- François Moens, *Le cadre juridique bride-t-il la capacité d'innovation ?*, in Politique publique de soutien à l'économie sociale en Wallonie, Propages-S asbl, 2011, pp. 75-80;
- *Regard d'économistes sur l'économie sociale et solidaire*, Alternatives économiques, hors-série poche n°63 bis, octobre 2013.

Le poids du secteur associatif rendu visible par les outils statistiques

L'instauration récente d'un « compte satellite des associations » en Belgique a permis de rendre visible le rôle du secteur associatif dans la vie du pays. Cet outil statistique est le fruit du travail de Sybille Mertens de Wilmars, directrice de recherche au Centre d'Économie Sociale de l'ULg.

Depuis 2004, il est donc possible de situer la statistique relative aux associations dans le cadre de la statistique macroéconomique, et d'ainsi pouvoir les comparer entre elles, mais surtout avec des prestataires publics ou privés à but de lucre.

Pour donner quelques chiffres significatifs, le secteur associatif représentait, en 2007, environ 17 000 organisations, 368 600 personnes salariées, soit 10,5 % de l'emploi salarié en Belgique.

A cela, il faut ajouter le travail bénévole qui est estimé à 76 000 équivalents temps plein (dans les ISBL employées, hors établissements scolaires de l'enseignement libre). La mesure du bénévolat reste cependant très difficile à quantifier, car bon nombre de ces travailleurs échappent aux statistiques, qui se limitent aux seules associations employées. De même, toutes les associations de fait, sans forme juridique, n'apparaissent pas dans les comptes, alors qu'elles fonctionnent quasi exclusivement avec des bénévoles.

Pour étudier ces associations non visibles mais pourtant abondantes, il est nécessaire de faire des recherches à l'échelle locale. On peut simplement se donner une idée de leur nombre et de leur variété en consultant les sites Internet et les journaux des communes, qui consacrent des pages à la vie associative locale : clubs de sports, de loisirs culturels, groupes amateurs de musique, de théâtre, de danse, ou encore autour de thématiques liées à la défense du patrimoine, à l'histoire, au folklore, à l'environnement... Toutes ces associations génèrent du travail et proposent des services à la population, en répondant à des besoins sociaux. Leurs activités créent de la richesse, du profit social, différent du profit économique, le seul valable aux yeux du capitalisme néolibéral.

Sources :

M. Marée, S. Mertens, *Les associations de fait : quel poids économique ?* In *Les dossiers d'ASBL Actualités*, Edipro, 2012

Les associations ne sont plus des fantômes sur le site Internet : <http://reflexions.ulg.ac.be>

Les défis des initiatives citoyennes

Le terreau associatif a toujours été dynamique et important en Belgique. Ces dernières années peut-être encore plus que d'habitude, avec la naissance de très nombreuses initiatives citoyennes. Poussés par les différentes crises (économique, politique, agricole, etc.), les citoyens s'investissent dans des initiatives qui leur permettent de reprendre le pouvoir et la parole dans des domaines aussi variés que l'alimentation (groupes d'achats collectifs ou solidaires, jardins collectifs, magasins coopératifs de quartier, etc.), le logement (Community land trust, habitats groupés, auto-construction, etc.), l'énergie (coopératives éoliennes, réseau de chaleur, etc.), la monnaie (monnaies locales), les services (systèmes d'échange local), etc.

En pratique, ces initiatives citoyennes appartiennent ou sont très proches de l'économie sociale, tant par leur mode d'organisation (démocratie interne) que par leur finalité : non pas le profit pour le profit, mais d'abord un service à la collectivité. Souvent portées par des bénévoles, leur pérennité n'est toutefois pas toujours assurée. L'histoire montre que les initiatives citoyennes tendent, en effet, à s'essouffler si elles ne se structurent pas un minimum. Les risques sont que les bénévoles s'épuisent (« *ce sont toujours les mêmes* »), que les dynamiques participatives de décision s'étiolent (« *les plus 'vieux' décident tout. Les nouveaux ne s'y retrouvent pas.* », « *on discute, on discute mais on*

n'aboutit pas »), ou que le projet disparaisse. Une certaine forme de structuration semble alors parfois nécessaire pour que l'activité se pérennise. Pourtant, beaucoup de ces initiatives craignent cette étape qui n'est pas sans risques¹.

Quelle est alors la capacité de ces initiatives citoyennes à être de réels acteurs de transformation sociale ? Ces initiatives citoyennes pourraient-elles constituer demain une alternative crédible, voire un nouveau modèle économique ? C'est la question de la force économique mais aussi de la portée « politique » de ces initiatives qui est ici posée. Et la question est identique pour l'économie sociale plus « établie ». La première chose à regarder est la

prise de position de ces structures elles-mêmes. Souhaitent-elles modifier le modèle économique dominant ? Quelles sont leur utopie, leur vision ? Pourquoi se sont-elles créées et que souhaitent-elles pour demain ?

Pour certaines initiatives, la capacité de transformation sociale n'est possible qu'à une large échelle. « *Pourquoi faire ça si on reste une goutte d'eau dans l'océan, qu'on continue à se faire bouffer par la logique capitaliste du tout à l'argent et au profit ?* ». Pour créer une réelle alternative, il faut donc pouvoir modifier les règles du jeu. Et cela nécessite de se structurer d'abord (forme juridique, moyens de communication, moyens humains stables, etc.), et d'en-

suite se rencontrer, se renforcer, échanger ses expériences, créer un réseau et porter des revendications communes auprès des pouvoirs publics, ou co-construire avec lui d'autres modèles. Cette transformation n'est pas sans risques et faire réseau n'est pas chose aisée (comment dépasser les intérêts particuliers tout en respectant les spécificités des membres ? Quid de la concurrence entre eux ? Etc.). Les entreprises sociales ont démontré que « structuration » pouvait parfois rimer avec « instrumentalisation » et perte d'autonomie si on n'y est pas extrêmement attentif. Il est donc crucial que la structure reste attentive à son ancrage citoyen, bénévole, à sa dynamique démocratique, à sa capacité d'innovation et de réaction, à sa liberté d'expression, etc.

Faire et penser « avec »

À côté de cette première vision de la transformation sociale coexiste une autre, à plus petite échelle. Ces différentes initiatives doivent-elles, en effet, forcément se structurer, se fédérer, se concerter pour être actrices de transformation sociale ? Ne peut-on pas aussi agir par le bas, à petite échelle, par petites touches ? Certaines initiatives citoyennes et entreprises sociales n'ont pas d'autre objectif que de proposer une réponse, ici et maintenant, à un groupe de citoyens. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne proposent pas, au niveau local, une certaine alternative. C'est le cas, par exemple, d'un groupement d'achat commun qui nous expliquait qu'il ne souhaitait pas entrer dans un réseau avec d'autres initiatives similaires. De peur qu'on vienne leur dire ce qu'ils devaient faire et comment. Ensuite parce qu'il ne souhaitait pas donner à son initiative une autre dimension que celle qu'elle avait prise : une initiative locale qui, au travers de l'achat groupé, créait un lieu de convivialité entre voisins. Et

c'est déjà beaucoup ! Même chose pour des entreprises sociales qui, au travers de leur action « locale » (par exemple, redonner une place à des personnes sans emploi), ne visent nullement à modifier les règles du jeu. Mais le simple fait d'exister et de penser « autrement » les relations économiques, la place de l'humain et de travailleur, représente déjà une alternative. Un modèle dont d'autres pourraient s'inspirer et qui ferait alors tâche d'huile. Ce qui nécessite néanmoins de consacrer des moyens en termes de communication...

Dans les deux cas, ce qui semble essentiel dans la capacité à transformer, c'est celle de faire et penser « avec » et non pas « pour ». Et c'est là justement une des forces de ces initiatives qui, chacune à leur manière, veulent redonner la parole et le pouvoir aux citoyens. Elles démontrent que le changement économique ne peut se faire que par une dynamique qui s'apparente à de l'éducation permanente. À savoir qu'il est nécessaire que les « acteurs économiques » - consommateurs, travailleurs, etc. - questionnent et se réapproprient la manière d'échanger les biens et services, d'épargner, de travailler, de produire, etc.

Trop d'entreprises sociales ont perdu cette capacité à se remettre en question, à interroger leur modèle économique avec leurs travailleurs, leurs clients, leurs fournisseurs, etc. Essentiellement parce qu'elles sont poussées elles-mêmes dans des logiques qu'elles rejetaient a priori (de rentabilité, de productivité, etc.). Et réfléchir « avec » les différentes parties prenantes, avec les citoyens, cela prend beaucoup d'énergie et de temps. Si les initiatives citoyennes ont encore cette capacité à penser et faire « avec », on ne peut ignorer que la grande majorité d'entre elles sont portées par des citoyens issus de

la classe moyenne. Rares sont celles qui arrivent à toucher un public plus précarisé, même si ce n'est pas faute d'essayer pour certaines. Or, transformer la société ne pourra se faire en laissant une partie sur le côté... Il s'agit là, sans doute, d'un des défis majeurs auxquels ces nouvelles initiatives vont devoir se confronter.

1. Voir, sur ce sujet, l'article de Sybille Mertens dans l'étude réalisée en 2010 par SAW-B « *Initiatives citoyennes, l'économie sociale de demain ?* », téléchargeable sur le site : www.saw-b.be (publications/études).

L'économie sociale ?

L'économie sociale s'ancre dans une histoire qui remonte aux premiers syndicats, mutuelles et mouvements communautaires. Elle est le fait d'hommes, de femmes qui, face à une situation problématique (chômage, dégâts environnementaux, manque de services abordables, etc.), ont décidé d'agir collectivement. Les structures auxquelles ils ont donné naissance (essentiellement des coopératives et des associations) développent une activité économique (production de biens ou de services) et partagent les quatre principes suivants :

- une finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt qu'une finalité de profit ;
- une autonomie de gestion (il s'agit d'initiatives privées) ;
- un processus de décision démocratique (basé sur le principe « une personne = une voix » et non pas « une part = une voix ») ;
- la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus (à savoir une rémunération limitée du capital).

En Belgique francophone, on dénombrait, en 2012, 9 500 entreprises sociales, soit quasi 180 000 emplois, dont la majorité est occupée par des femmes.

Les entreprises sociales sont loin de se résumer aux seules actives dans l'insertion socio-professionnelle. Elles sont présentes dans de très nombreux secteurs d'activité : construction, restauration, services à la personne, mobilité, recyclage, culture, nouvelles technologies, petite enfance, santé, recherche et formation, commerce équitable, etc.

Quelques acteurs bien connus : les maisons médicales, les entreprises de travail adapté, les ressourceries (Terre, Oxfam, les Petits riens, etc.), les points vélos, etc.

Pour en savoir plus sur l'économie sociale : www.concertes.be/joomla/images/documents/cartographie%20es%202008.pdf

agenda

Brabant Wallon

Club Pyramide, jeu d'énigmes et de lettres

Soirée divertissante entre amis en faisant quelque peu travailler ses méninges. L'occasion de décompresser en fin de semaine et de passer deux heures agréables sans se prendre la tête.

INFOS

Date(s) : les vendredis (sauf vernissage) de 20h à 22h à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : 1,25€/séance

Club des Chiffres et des lettres de Rixensart et du Brabant wallon

Le jeu comme à la télé: le compte est bon et le mot le plus long dans une ambiance détendue.

INFOS

Date(s) : les 2^e et 4^e mercredis de 19h30 à 21h30 à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : gratuit

Petit déjeuner convivial

1 croissant et 1 pistolet confiture avec café ou jus d'orange

INFOS

Date(s) : le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 10h à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : 2,50€/personne, 1€ pour les moins de 10 ans

Atelier de tricot - crochet

INFOS

Date : le mardi de 14h à 16h au 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : gratuit

Langue : Russe

INFOS

Dates : adultes (3^e année), les lundis de 16h45 à 18h15 ; les jeudis de 18h à 19h30 au 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : 26€/mois

Langue : Anglais

INFOS

Les vendredis : enfants de 8 à 13 ans : de 18h à 19h30

Prix : 26€/mois

Langue : Espagnol

INFOS

Dates : les jeudis de 18h à 20h

Prix : 30€/mois

Langue : Arabe

INFOS

Ados : les vendredis de 16h à 18h

Adultes : les samedis de 9h à 11h

Enfants de 7 à 10 ans : les samedis de 11h à 13h

Prix : 30€/mois

Exposition « Sous les palmiers, la mine »

Reportage photographique de Charles Henneghien, photographe et pneumologue ayant vécu au Maroc de 1962 à 1970. Dans le cadre du 50^e anniversaire de l'immigration marocaine.

INFOS

Dates : du 6 au 26 juin 2014 à la Maison de la Laïcité - 7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles

Prix : entrée gratuite, en semaine de 14h à 17h

Renseignements et inscriptions :

LEEP du Brabant wallon

7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles

Tél. : 067/21.21.66 - Fax : 067/21.21.66

Gsm : 0477/666.794 - mdlni@swing.be

Hainaut occidental

Formation à l'œnologie

Découvrir le vin par une approche à l'œnologie au travers des différentes régions viticoles. Thèmes abordés : les Graves de Vayres - Côtes du Rhône méridionales - Bourgogne Côtes de Beaune

INFOS

Date(s) : 1^{er} avril - 6 mai - 3 juin 2014 à 19h30 (+/- 2h30) au 13, rue des Clairisses - Tournai

Prix : 75€ pour le trimestre (25€ remplacement à la séance)

Inscription obligatoire

Atelier jeunesse « Coup de pouce pour mieux vivre le secondaire inférieur »

Tirer parti de ses difficultés pour rebondir. Pour les étudiants des trois premières années de l'enseignement secondaire. Entretien préalable organisé avec l'animateur pour définir les besoins en présence de l'adolescent et des parents sur rendez-vous les lundis entre 16h et 18h.

INFOS

Date(s) : animation individuelle d'une heure maximum les mercredis entre 14h et 17h au 13, rue des Clairisses - Tournai

Prix : 10€ la séance

Rendez-vous et inscription obligatoires

Atelier citoyen : « DéCoNotes »

Chanter vous tente ? Rejoignez notre atelier conduit par notre animateur

avec humour et convivialité (chants du monde et chansons françaises). Aucune technique vocale, ni de notions de solfège ne sont exigées.

INFOS

Dates : 24 avril - 15 et 22 mai - 12 juin 2014 (de 13h30 à 15h30) au Séminaire de Choiseul (rue des Sœurs de Charité - Tournai)

Prix : gratuit

Atelier d'écriture

« L'Écrit-DéCoNotes » est un atelier de création de chansons, issu de l'envie de la chorale « DéCoNotes » d'écrire des chansons, des textes, slams, etc. afin de nourrir leurs répertoires et spectacles. Animatrice: Dorothee Fourez, Ecrivain public.

INFOS

Dates : non encore définies pour le 2^e trimestre (1 séance par mois le jeudi) de 13h30 à 15h30 au Séminaire de Choiseul (rue des Sœurs de Charité - Tournai)

Prix : gratuit

Atelier photographique citoyen : « Les acteurs du quartier Cathédrale »

Animateurs : Bernard Bay et Fabienne Foucart, photographes.

Vous serez aidés à dépasser le stade de la simple maîtrise technique, qui limite souvent la créativité, et vous pourrez ainsi développer des moyens propres d'exprimer choses et sentiments par la photo, de découvrir les quartiers tournaisiens et d'aller à la rencontre de leurs habitants.

Le groupe des « photographes » en collaboration avec les habitants du quartier vont croiser leurs regards avec pour objectif de réaliser une exposition de photographies, en janvier 2015, dans les locaux de la Maison de la Laïcité de Tournai.

INFOS

Dates : calendrier à déterminer - 52 h d'animation réparties sur 13 séances

44^e Fête de la Jeunesse Laïque

Spectacle « Les messagers de la lumière ». Spectacle créé par le comité de la Ligue Humaniste et présenté par les enfants de 6^e primaire qui ont suivi le cours de morale et sont inscrits à la FJL.

INFOS

Date : dimanche 11 mai 2014 à 10h à la Maison de la Culture de Tournai, salle Jean Noté.

Renseignements et inscriptions :

LEEP de Tournai
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél. : 069/84.72.03 - leep@swing.be
Page Facebook : Laïcité Tournai

Liège

Atelier d'éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté

INFOS

Date(s) : toute l'année, à raison de 2 à 4 heures/semaine au chalet « Charles Bailly », chemin Michel Gobiet à 4000 Liège (sur Sainte-Walburge)

Prix : gratuit

Renseignements et inscription : Pierre Etienne : 04/223.20.20 - pierre.etienne@leep-liege.be

Avec le soutien de la Région Wallonne et du ministère de la Communauté Française - Direction générale de la Culture

Module d'accompagnement intensif vers l'emploi salarié

À destination des demandeurs d'emploi disposant d'un projet professionnel clairement défini et possédant les connaissances métiers spécifiques à la réalisation de celui-ci.

INFOS

Date(s) : d'avril à septembre au 19, rue Fabry - 4000 Liège.

Prix : gratuit

Avec le soutien de la Région Wallonne et du Forem Conseil.

Renseignements et inscriptions :

LEEP de Liège
Rue Fabry, 19 - 4000 Liège
Tel : 04/223.20.20
Courriel : aurelie.defrere@leep-liege.be

Luxembourg

Photographie numérique

Initiation et perfectionnement à l'emploi de l'appareil numérique, des prises de vues et du travail sur des programmes de traitements d'images. Formation de 4 demi-journées.

INFOS

Dates : à déterminer à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés 11 - 6700 Arlon

Prix : 30€; pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 20€

Atelier Nature

Balades découverte des forêts du grand Arlon. Balades reconnaissance de la flore et de la faune locales... Cueillette : plantes comestibles et leurs vertus... Ecologie : préservation des espaces naturels, nettoyage, petits gestes quotidiens...

INFOS

Dates : tous les 2^e mardis du mois à 9h
Prix : 3€

Lieu : rendez-vous sur le parking de la Maison de la Culture d'Arlon

Ateliers complémentaires

Fabrication de produits ménagers, de cosmétiques naturels, conférences, cuisine sauvage...

INFOS

Dates : tous les 4^e mardis du mois de 9h à 12h à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés 11 - 6700 Arlon

Prix : en fonction de l'atelier proposé

En décentralisation sur les communes de Habay-la-Neuve - de Virton - de Chiny :

Atelier Multi'Art

Module pluridisciplinaire d'un semestre pour permettre de connaître plusieurs disciplines d'expression artistique (dessin, peinture, céramique, aquarelle, illustration, informatique).

INFOS

Prix : 10€/séance; pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 6,25€/séance

Renseignements et inscriptions :

LEEP Luxembourg
Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon
Tél. : 063/21.80.81 - Fax : 063/22.95.01
Gsm : 0495/68.35.80
Courriel : ateliersartligue@gmail.com

Namur

Clubs de conversations

En anglais, italien, espagnol, thai, chinois, japonais, néerlandais. Natives speakers. 10 séances de 1h.

INFOS

Dates : les lundis, mardis, mercredis et jeudis en soirée au 5, rue Lelièvre à 5000 Namur

Prix : 72€ pour les 10 séances de 1h (avec un magazine)

Ateliers d'anglais pour enfants le samedi matin

Tu as envie d'apprendre l'anglais en t'amusant? Viens nous rejoindre 1 fois par semaine. Pas de devoirs, pas de leçons!

INFOS

Dates : de 9h30 à 11h30 toute l'année scolaire au 7, rue Duhainaut - 5100 Jambes

Prix : 4,5€ par séance

Ateliers de la Réussite Scolaire

Toute l'année scolaire. Aider à l'accrochage scolaire. Favoriser le passage harmonieux du primaire au secondaire. Pour les élèves de 5^e et 6^e primaires et 1^{er} et 2^e secondaires

INFOS

Dates : les lundis - mardis et jeudis de 16h à 18h
Lieux :

- Maison de jeunes de Jambes, Parc Astrid, 21 - 5100 Jambes
- Haute École Albert Jacquard, Dépt. pédagogique,

rue des Dames Blanches, 3B - 5000 Namur
- Avenue Belle Mine 10 à 5300 Andenne

Prix : gratuit

Ateliers du mercredi après-midi à Wépion

Pour enfants de 3 à 14 ans. De 13h30 à 16h30. Yoga, Taekwondo, psychomotricité, anglais, néerlandais, ateliers créatifs, dessin, chant-musique
Lieu : rue Monin 30 à 5100 Wépion

Prix : 2€ par heure

Animation-débat par un jeu interactif « Explicity »

Destiné à comprendre le système gouvernemental belge et les enjeux de nos choix et responsabilités dans la société. Le jeu entraîne le participant dans la création de sa propre commune. Il doit faire des choix nécessaires à sa population.

INFOS

Dates : 1 fois par mois de 11h30 à 16h30 au Centre des réfugiés « Le Bocq » département accueil des demandeurs d'Asile (rue du Redeau 70 à 5530 Yvoir)

Prix : gratuit

Festival des 50 ans de l'immigration à Sambreville

INFOS

Date : le 31 mai 2014 à la salle Emile Lacroix à Sambreville

Renseignements et inscriptions :

LEEP de Namur
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. : 081/22.87.17
Gsm : 0475/62.57.79 - 0495/32.97.97
Courriel : ligueenseignement.namur@gmail.com
Site : www.ligue-enseignement-namur.be

Mons-Borinage-Centre

Ateliers d'écriture créatrice

« Mémoires et souvenirs » par Michel Voiturier, poète, essayiste, critique d'art. Animateur en ateliers d'écriture et en expression dramatique.

INFOS

Date : le 22 mai de 18 à 20h à la Maison de Quartier « Les Bains Douches », rue de Malplaquet n° 12 - 7000 Mons

Prix : 7€ par séance

Dimanche après-midi (re)découverte de beaux textes chantés

« Bouquet de chansons françaises » en collaboration avec le Centre culturel de Frameries. À la guitare et à la voix : Karin Wullschleger, aux instruments variés et à la sono : David Meignan

INFOS

Date : le dimanche 11 mai à 16h précises à la Maison Communale de la Mémoire et de la Création. Places d'Eugies, Chemin de l'Étang, 2 - 7080 Eugies

Prix : 8€, prix unique. Le prix comprend une douceur sucrée.

« Café citoyen » - La parole est à vous !

Une soirée pour débattre librement d'un sujet

d'actualité: « Faut-il plus ou moins d'Europe ? »

INFOS

Date: le jeudi 15 mai à 19 heures à la Maison de Quartier « Les Bains Douches », rue de Malplaquet, 12 - 7000 Mons

Prix: gratuit. Une collation vous est offerte, un petit bar sera ouvert.

Une organisation en collaboration avec le Café Citoyen

Soirée « club de lecture » - « Une fenêtre au hasard »

De Pia Petersen par Jean-Claude Tréfois, lecteur, formateur. Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut (D.G.A.C.)

INFOS

Date: le mardi 27 mai à 19h30 précises au « Salon des Lumières », rue du Miroir n° 23 - 7000 Mons

Prix: 18€ prix unique (prix hors boissons)

Formation de week-end - « Mieux se connaître et améliorer ses relations »

La découverte d'un outil facile et pratique pour mieux connaître sa personnalité et améliorer sa communication par Christine Gysels, licenciée en Communication, formatrice d'adultes, certifiée au modèle de Communication ComColors.

INFOS

Date: le W-E des 31 mai et 1^{er} juin de 10 à 17h à la Maison de la Laïcité de Mons, rue de la grande Triperie, 44 - 7000 Mons

Prix: 65€ membres de la LEEP, étudiants, chômeurs, pensionnés. 74 € non membres

Groupe limité à 12 personnes. Aucun pré requis nécessaire.

Exposition - « Tous feux, toutes flammes »

23^e édition de l'exposition Artisama, réservée aux artistes amateurs.

INFOS

Dates: du 10 au 20 juin 2014. Vernissage le 6 juin à 18h30 à la Maison de la Laïcité de Mons, rue de la Grande Triperie 44 à 7000 Mons

Prix: 5€ par œuvre exposée (maximum de 3 œuvres)

Pour l'obtention du règlement et la fiche d'inscription: 065/31.90.14

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons-Borinage-Centre

Rue de la Grande Triperie 44 - 7000 Mons

Tél. Fax: 065/31.90.14 - leepmonsbor@yahoo.fr

Formation d'animateurs de projets socioculturels 2014



Solitude, détresse, fragmentation du tissu social, crise des solidarités, absence de projets collectifs, opacité des enjeux, problèmes d'intégration, dés-emploi, intégrismes religieux et perte des repères, difficulté de construire un projet personnel et de donner du sens à sa vie (au plan personnel, familial et social) - autant d'aspects de la société contemporaine qui frappent les publics les plus fragiles: les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les populations d'immigration récente et d'origine étrangère, en par-

ticulier quand ils cumulent un bas niveau de formation et de revenu.

Cette formation de 125 heures combinera mise en pratique, jeux de rôles, études de cas, travail individuel, en petits groupes et en grands groupes, flashes théoriques. Les participants disposeront de notes de cours pour les principaux aspects théoriques.

INFOS

Début de la session le 17 mai 2014

La formation comprend une semaine de stage résidentiel du 28 juin au 4 juillet 2014 au Domaine des Masures à Han-sur-Lesse.

Pour en savoir plus :

➔ www.ligue-enseignement.be

Appel aux sympathisants

Vous voulez nous aider dans la diffusion de nos programmes, dépliants et affiches sur votre lieu de travail ou de loisirs culturels? **N'hésitez pas à contacter le secteur formation.**

Nous sommes aussi à la recherche de volontaires occasionnels pour nos permanences d'accueil à la place Rouppe, pendant la semaine.

INFOS

Pour toute information:

➔ contactez-nous au 02/511 25 87 ou par mail à l'adresse formation@ligue-enseignement.be



Rentrer dans une école, tout un projet....

Voici seulement quelques mois que j'ai commencé mon travail à La Ligue, je ne vais donc développer ici que quelques premières impressions en tant qu'animatrice, et expliquer les projets mis en place dans l'école Tivoli à Laeken.

L'école, un lieu particulier

Dans le secteur interculturel, la particularité de la fonction d'animateur est de donner des cours de français et d'organiser des projets dans des écoles primaires dans différentes communes de Bruxelles.

Oscillant entre le bruit et le calme, étant comme en mouvement permanent, sonneries, mouvement de rang, comme une ruche où chacun sait où il doit aller, on mange, sonnerie, on joue, sonnerie, on va en classe, sonnerie..., l'école, c'est bien rythmé, organisé...

L'animateur de la Ligue, lui, arrive de l'extérieur avec son bagage et son rythme différent dans cet espace. Il s'agit donc, quand on commence à travailler dans une école, de trouver sa place en étant ni tout-à-fait à l'intérieur du système, ni tout-à-fait à l'extérieur, des moments où l'on est présent et des moments où l'on ne l'est pas...

En recherche de rencontres et de projets avec des classes maternelles, je me rappelle que les premiers jours, j'avais dans les couloirs de l'école lorsque j'entendis crier une pe-

tite voix perdue dans les toilettes « y'a pas de papier ! ». Ca y est, me suis-je dit je trouve une petite place dans l'organisation de l'école... Un peu d'humour pour dire que ce n'est pas facile de s'en faire une dans ce système.

En plus du rythme, il y a beaucoup d'intervenants scolaires à découvrir et à rencontrer. Après quelques apparitions, certains finissent par se demander qui l'on est, ce que l'on vient faire dans l'école... Il y a un temps d'adaptation, un temps pour que l'on se rende compte que l'on ne fait pas que passer dans cette école, que l'on est là pour un projet, pour faire quelque chose.

Un cours de français dans l'école...

J'ai donc commencé à donner des cours de français et organiser quelques activités complémentaires avec les parents dans l'école. Après quelques temps, on sent que le mouvement des parents a aussi sa place, et que les personnes de l'école s'en rendent compte. Certains instituteurs m'ont présentée à des parents, d'autres intervenants sont venus se renseigner sur les

horaires des cours et des activités. Le groupe s'est, au fil des mois, agrandi, et une dynamique s'est petit-à-petit installée, dans un mélange de nationalités et de personnalités. Au début, je me souviens que quelques enfants de l'école avaient accouru vers moi en me demandant : « Et ma maman, elle est venue au cours de français ? ». La maman de l'un d'entre eux n'était pas venue, et la déception que j'ai vue sur son visage m'a marquée. Il semblait donc lui-même convaincu de l'importance de ces cours pour le bien-être de sa maman et voulait à tout prix qu'elle y aille.

Des projets avec les parents

Dans ce travail réalisé dans les écoles, en complément des cours de français, il s'agit aussi de mettre en place des projets qui favorisent la communication école-famille et qui permettent aux parents de prendre une place active dans la vie de l'école et du quartier.

Le projet que l'on a commencé à préparer avec le groupe, qui participe aussi au cours de français, se réalise à l'intérieur de l'école. La directrice de



l'école était en demande d'une meilleure visibilité des différents bureaux et rôle de chacun dans l'école pour les parents. L'objectif est d'interviewer les différents intervenants scolaires de l'école afin de réaliser des petites affiches à mettre devant les portes de leurs bureaux ou locaux avec une photo. Un fléchage et un balisage en images seront également constitués dans l'école.

Je trouvais ce projet intéressant et qu'il aurait encore plus de sens si les parents eux-mêmes le réalisaient et faisaient des propositions de fléchage et de présentation, vu qu'ils ont probablement eux-mêmes rencontré des difficultés de compréhension à leur arrivée dans l'école.

Les parents iront donc, par petits groupes, interviewer la directrice ou la secrétaire, l'assistante sociale ou un éducateur, le concierge..., pour demander ce que la personne exerce comme fonction et pour quel type de demande les parents peuvent s'adresser à elle. Les questions seront préparées au cours de français et ceux qui ne veulent pas trop parler prendront les photos. Nous réaliserons ensuite des panneaux pour mettre sur les portes. L'objectif est que les parents s'y retrouvent mieux dans l'école et puissent savoir plus facilement à qui ils peuvent s'adresser quand ils ont besoin d'une information ou d'un papier.

Une belle manière aussi pour les pa-

rents qui viennent aux cours de français de prendre une place d'intervieweur auprès des intervenants scolaires avec lesquels ils n'ont peut-être pas toujours beaucoup de contacts dû à la barrière de la langue. En constituant les groupes et en présentant les différents acteurs scolaires, je me suis rendu compte que plusieurs parents ne pouvaient pas mettre un nom ou un bureau sur certaines fonctions, comme l'assistante sociale ou le PMS, alors que ce sont des personnes qui sont aussi là pour les soutenir en cas de difficulté.

« Questions-réponses »

Un autre projet commence aussi à la demande de l'école et en collaboration avec le comité de parents. Un livret qui serait distribué aux parents avec des « questions-réponses » dans un langage simple et accessible. Des images seraient également utilisées et une traduction dans certaines langues est aussi envisagée. Avec le comité

de parents, l'idée est de faire une enquête pour voir ce qui est difficile pour les parents quand ils arrivent dans l'école, les points pour lesquels ils auraient voulu avoir plus d'explications. Ce projet est réalisé pour permettre au plus grand nombre de parents de comprendre, d'une part, ce que l'on attend d'eux, et, d'autre part, pour mieux comprendre à qui ils peuvent s'adresser et demander des informations quand ils ont tel ou tel problème.

Même si l'école dans laquelle je suis donne déjà de l'importance à l'implication des parents, j'espère que ces deux projets permettront aux parents et futurs parents de sentir qu'ils ont une place à part entière dans la scolarisation de leur enfant, et que l'école a la volonté de collaborer avec les parents, pour que l'enfant puisse se développer et s'épanouir au mieux.

“ La directrice de l'école était en demande d'une meilleure visibilité des différents bureaux et rôle de chacun dans l'école pour les parents. ”

Harry Birkholz « Projet Bransk »

Exposition de peintures à l'Atelier Marcel Hastir en mai 2014

Le «Projet Bransk» est né de la rencontre entre deux hommes de conscience et de cœur, Harry Birkholz et Chaim Shapiro. Ces deux hommes, nés après la Deuxième Guerre mondiale, sont de la deuxième génération, selon l'expression consacrée, et ils ont porté en eux, chacun à sa manière, l'intolérable héritage de l'Holocauste.

L'amitié naturelle qui les rapprocha, se basait sur leurs affinités : la reconnaissance d'une conscience aiguë du passé, leurs adolescences hippies et leur culture musicale et spirituelle.

La force de l'impact de leur rencontre provient aussi de leurs différences.

Chaim Shapiro est né en 1946 dans un camp de réfugiés juifs en Autriche. Ses parents, Minnie et Leo, ont survécu à la guerre grâce à l'aide d'une pharmacienne et d'un fermier polonais qui les ont cachés dans une grange pendant deux ans. Leur famille vivait à Bransk, une ville de Pologne d'où 2 500 juifs furent déportés à Treblinka, en novembre 1942, et exterminés dans les chambres à gaz. Leur «shtetl» ou communauté mourut avec eux.

Chaim a émigré aux États-

Unis en 1949 avec ses parents, sa tante Bluma et son oncle Faivl.

Une œuvre tendue vers la lumière

Harry Birkholz est né en 1950 en Allemagne, et comme beaucoup d'artistes allemands de sa génération, il a souffert toute sa vie du passé honteux de son pays, sans pouvoir en parler avec des mots. Cependant, j'ai le sentiment profond que l'œuvre de mon époux n'a jamais cessé d'exprimer picturalement sa souffrance et, en même temps, elle a toujours tendu vers la lumière et la joie.

Enfant, Harry pensait être né en Amérique. En 1989, il fit son premier voyage à Manhattan avec son fils Patrick et, dès lors, il rêva d'aller vivre à New York City, symbole de Liberté. Harry a toujours été attiré par l'émigra-

tion pour fuir sa profonde souffrance par rapport à l'Allemagne nazie.

Par notre rencontre et notre amour, Harry trouva sa terre d'accueil en Belgique et s'y épanouit pendant vingt ans.

Pendant l'été 2009, nous avons rendu visite à Fiona et Chaim Shapiro qui habitaient à ce moment-là à Washington DC. Le 2 août, nous avons visité ensemble le Musée de l'Holocauste.

Tard ce soir-là, Chaim présenta à Harry la Torah brûlée de la ville de Bransk. Les deux amis déroulèrent délicatement le parchemin afin qu'Harry puisse en faire des photos.

La nuit entière, ils se parlèrent...

Harry a créé le concept du «Bransk Project» quand, en revenant de NYC, il a peint, avec beaucoup d'inspiration et en un



temps très court, les cinq séries de sept tableaux réalisés de septembre à octobre 2009. Ces peintures constituent le noyau de l'exposition qu'Harry rêvait de réaliser avant son décès si soudain en mai 2011.

C'est la rencontre et l'amitié de ces deux hommes qui a permis une mise en lumière du passé et qui fut l'étincelle de cette expression artistique libératrice chez Harry.

L'héritage artistique qu'Harry a laissé, est, à mes yeux, comme un message d'apaisement intime que j'ai à cœur de transmettre avec le soutien de Fiona et Chaim Shapiro. C'est aussi avec l'aide de nombreux amis comme Jean-Claude Bodson, Alain Merzer et Damien Ferré, qui sont très actifs sur les plans artistique, culturel et philosophique, que nous élaborons ce projet multi-facettes.

En concrétisant cette exposition inédite à l'Atelier Marcel Hastir, lieu précieux dédié à «la mémoire d'actes courageux opposés à des crimes contre l'humanité du temps de la Deuxième Guerre mondiale», mon souhait est de créer un moment privilégié de prise de conscience de cette période de notre histoire et de son impact toujours présent dans nos vies.

4 soirées et un fil rouge

Je vous invite à nous accompagner sur ce chemin d'ouverture, en participant à une ou plusieurs des quatre soirées proposées, qui sont toutes reliées par un fil rouge, celui du courage de la mémoire, de la parole et de la

transcendance.

Lors du vernissage de l'exposition des peintures d'Harry Birkholz, le samedi 3 mai, vous pourrez découvrir des portraits d'émigrés juifs du sud-est de Manhattan, sept tableaux qui décrivent son ressenti après la visite du Musée de l'Holocauste à Washington, et quatre séries de tableaux illustrant de manière abstraite «Le Cantique des Cantiques» qui est, dans la Torah comme dans l'Ancien Testament de la Bible chrétienne, le chant de l'Amour suprême.

Une partie du parchemin de la Torah, sauvé de l'incendie de la synagogue de Bransk, sera exposée ainsi que les photos faites par Harry en août 2009. Nous présenterons aussi deux créations originales : l'arbre généalogique de la famille Shapiro et un hommage aux 2 500 victimes de l'Holocauste à Bransk.

La soirée du samedi 10 mai sera consacrée à l'histoire de la ville de Bransk et de la famille de Chaim Shapiro. Les souffrances engendrées par le nazisme et les crimes abominables qui ont été perpétrés pendant la Deuxième Guerre mondiale, sont symbolisés par la Torah brûlée de Bransk.

Le samedi 17 mai, Marie-Thérèse Kastl, psychanalyste, animera une table ronde avec Jaqueline Adam, artiste et Gestalt-thérapeute, ainsi que Claudine Kantor, psychologue, sur le thème « Comment l'amour et l'amitié peuvent aider à la libération créatrice et susciter l'expression artistique en transcendant la souffrance

intérieure ». Cette soirée peut intéresser notamment les participants qui bénéficièrent de l'enseignement d'Harry lors des ateliers de dessin et peinture qui se déroulèrent à la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, à la Province de Namur et à l'ASBL USHA, pendant une vingtaine d'années.

Enfin, le samedi 24 mai, « Le Cantique des Cantiques » ou « Le Chant de Salomon », cet admirable poème, sera présenté et récité par Sabina Bhawani.

Je parlerai du signe pictural dans l'œuvre d'Harry Birkholz.

Je souhaite partager l'espoir que l'amitié et l'amour peuvent illuminer un des cauchemars ultimes de l'humanité. Ce qui relie les êtres humains de plus essentiel, l'amour, peut les amener à une transformation intérieure où, libérés de la violence et de la haine, ils deviennent créateurs de Paix.

Le « Projet Bransk » est une exposition et l'organisation de 4 soirées au 1^{er} étage de L'exposition est ouverte du 3 au 25 mai 2014 tous les samedis et dimanches de 14 à 19h. Entrée libre à l'exposition et aux soirées (une centaine de places assises).

Samedi 3 mai à 18h : vernissage de l'exposition des peintures d'Harry Birkholz.

Vers 20h : présentation et inauguration du « Projet Bransk » par Fiona et Chaim Shapiro (de Baltimore USA) et en présence de Monsieur Simon Gronowski.

Samedi 10 mai de 20 à 22h30 : histoire de la ville de Bransk et de la famille Shapiro en présence de Fiona et Chaim Shapiro et de nombreux amis.

Samedi 17 mai de 20 à 22h30 : table ronde animée par Marie-Thérèse Kastl (de Berlin) avec Jaqueline Adam (de Vienne) et Claudine Kantor (de Paris) sur le thème « Comment l'amour et l'amitié peuvent aider à la libération créatrice et susciter l'expression artistique en transcendant la souffrance intérieure ».

Samedi 24 mai de 20 à 22h30 : « Le Cantique des Cantiques » ou « Le Chant de Salomon ». La soirée est consacrée à la découverte de cet admirable poème en lien avec l'œuvre d'Harry Birkholz. Ce texte est présenté et récité par Sabina Bhawani.

Visitez le site : www.harrybirkholz.net

La guerre de Troie n'aura pas lieu¹

La Ligue de l'Enseignement pendant la Seconde Guerre mondiale

Bien que les menaces allemandes contre la Belgique se font de plus en plus précises, spécialement à partir de janvier 1940, la Ligue de l'Enseignement tient une Assemblée générale. Son déroulement ne laisse en rien prévoir que ce sera la dernière avant décembre 1944.

L'Assemblée se réunit sous la présidence de **Nicolas Smelten**² le dimanche 28 janvier 1940, entouré du représentant du ministre de l'Instruction publique, des membres du Conseil général, parmi lesquels Gabrielle Rosy-Warnant, conseillère communale à Uccle, Leo Mundeleer, membre de la Chambre des Représentants, Fernand Blum, bourgmestre de Schaerbeek, Joseph Van de Meulebroeck, bourgmestre de Bruxelles, le Trésorier général, et le Secrétaire général **Félix Depreter**³.

Parmi les personnalités présentes à l'Assemblée, on peut remarquer le sénateur Robert Catteau, échevin de l'Instruction publique de Bruxelles, le professeur Jules Bordet, Louis Verniers, historien, directeur de l'École normale Charles Buls, Joseph Bracops, alors président du Centre Permanent de Défense

de l'École Publique.

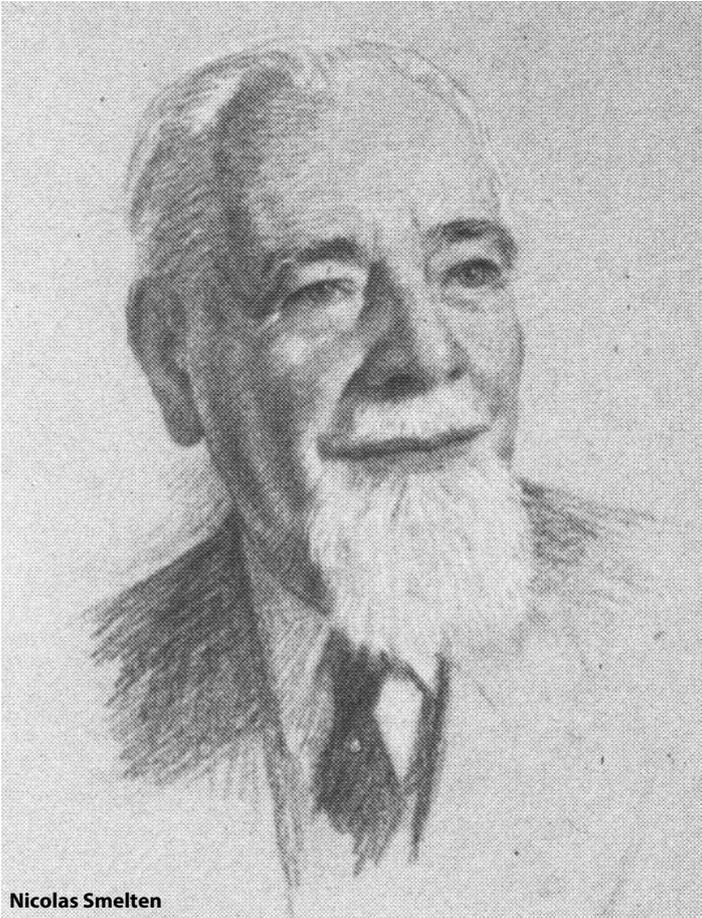
Dans son rapport à l'Assemblée, le Secrétaire général commence par évoquer la mémoire de membres éminents récemment décédés, entre autres Adolphe Max, ancien bourgmestre de Bruxelles, et Louis Morichar, ancien échevin de l'Instruction publique à Saint-Gilles, tous deux morts en 1939.

Félix Depreter rappelle que les septante-cinq années d'existence de la Ligue ont été célébrées avec faste le 26 décembre 1939, et fait le point sur les activités multiples de la Ligue, notamment à travers les services qu'elle organise :

- le **service de consultations et de renseignements**, qui fournit des renseignements aux mandataires publics, aux dirigeants d'œuvres scolaires, qui le consultent sur des questions d'organisation de l'enseigne-

ment ou d'interprétation des lois et règlements ;

- l'**office de placement**, qui recommande, aux autorités publiques, des candidats jugés valables chaque fois qu'une vacance d'emploi dans l'enseignement lui est signalée ;
- le **service des bibliothèques circulantes**, qui envoie des collections de livres dans les localités dépourvues de bibliothèques publiques ;
- l'**office central des œuvres pour l'enfance débile**, qui répond à des demandes de renseignements sur les administrations communales et les groupements privés qui s'occupent de ces problèmes ;
- le **service des clichés pour projections lumineuses**, un service de prêt aux écoles ;
- le **service des publications**, qui assure la publication et la diffusion du « Bulletin » et qui vient



Nicolas Smelten

d'assurer la publication des «Mémoires d'un pédagogue» de feu Alexis Sluys (décédé en 1936);

- les **commissions de l'enseignement moyen et technique, de la culture, de la législation scolaire**, de l'enseignement primaire, qui ont examiné si les programmes, les méthodes et l'organisation répondent aux données actuelles des études consacrées aux élèves concernés;

- la **commission de l'enseignement au Congo**, qui s'est occupée du monopole de fait que les missions détiennent dans ce domaine.

Après le rapport du Trésorier général, qui fait état, pour 1939, de recettes d'environ 100.000 FB, de dépenses d'environ 90.000 FB et d'un excédent de recettes d'environ 10.000 FB versés au fonds de réserve, ont lieu les élections statutaires au

Conseil général.

Parmi les seize membres élus, citons : Joseph Bracops, Robert Catteau, Charles Janssens, (député, échevin de l'Instruction publique d'Ixelles), Marcel Jaspar (ministre de la Santé publique), Charles Pergameni (historien, professeur à l'ULB) et Marie Spaak (sénateur).

- Vient ensuite l'élection de membres d'honneur : **Léon Leclère**⁴, **Fernand Cocq**⁵, **Joseph Van de Meulebroeck**⁶ et **Georges Pêtre**⁷; pour ensuite faire place au programme prévu pour l'année 1940 et à la répartition des responsabilités dans les Commissions et dans les services de la Ligue :

- une enquête sur la situation de l'enseignement public en Belgique;

- une propagande pour le retrait progressif des subventions à l'enseignement inféodé à un Parti ou à une Eglise;

- une étude sur le problème des bâtiments scolaires;
- une étude sur la prolongation de la scolarité;
- une étude sur la réorganisation de l'enseignement moyen et technique;
- une étude sur les conditions de recrutement des officiers à l'armée;
- une étude sur la surveillance médicale des écoliers;
- une étude sur l'orientation scolaire et professionnelle.

Sous la botte

Les événements de mai 1940 se chargent de rendre ces prévisions obsolètes. En Belgique occupée, pour éviter l'ingérence des autorités d'occupation, le Bureau du Conseil général examine dans quelles conditions il convient d'assurer les intérêts moraux et matériels de l'Association.

Il est convenu :

- de surseoir aux réunions périodiques du Conseil général jusqu'à la Libération;
- de renoncer à toute activité publique;
- de supprimer les publications;
- de ne plus recouvrer les cotisations.

Le Bureau laisse fonctionner les services qu'il estime d'intérêt général :

- l'office de placement, tant que les désignations d'enseignants ne sont pas aux mains d'une commission contrôlée par les autorités d'occupation;
- le service des consultations et des renseignements;
- le service des interventions auprès des Autorités;
- le service des bibliothèques circulantes;
- le service de prêt de clichés pour projections lumineuses.

Une permanence est organisée, au Secrétariat, par le Président et par le Secrétaire général.

Dans le courant de l'année 1942, les campagnes de presse contre les personnes et les institutions dites « d'ancien régime »

“ Dans le courant de l’année 1942, les campagnes de presse contre les personnes et les institutions dites « d’ancien régime » leur valent, à deux reprises, la visite de la Gestapo. ”

leur valent, à deux reprises, la visite de la Gestapo. La première fois, il leur est réclamé la collection complète des publications de la Ligue, depuis sa fondation. La seconde visite prend l’allure d’une perquisition. Les listes des sociétés affiliées à la Ligue sont emportées, mais les enquêtes restent sans suite.

Le « Bulletin » de la Ligue ne reparait qu’en janvier 1945 et une première Assemblée générale se tient le dimanche 28 janvier 1945.

1. Cet article a fait l’objet d’une première parution dans le n°50 d’*Eduquer*, mars 2005.
2. Instituteur, puis directeur de l’école primaire n°10 de la Ville de Bruxelles, puis inspecteur des écoles primaires de la Ville, membre actif de la Ligue dès 1904, Nicolas Smelten est à l’origine d’un renouveau de cette Association, tombée progressivement en désuétude depuis la réalisation provisoire de ses objectifs pendant le ministère Frère-Orban - Van Humbeek, de 1878 à 1884, et la désillusion provoquée par la destruction de l’enseignement public entreprise par les gouvernements homogènes catholiques qui lui ont succédé. Sous son impulsion, « Le Bulletin » connaît à nouveau une périodicité régulière. Il est à la base de la publication des « Documents » de la Ligue. Il fait affirmer clairement dans les statuts de la Ligue son caractère laïc, remet à l’honneur le système des « commissions » et joue un rôle déterminant dans la lutte contre le projet Schollaert de « bon scolaire » et pour l’instruction obligatoire. Il assure la présidence de la Ligue de 1930 à 1960. Il est membre fondateur, en 1914, du « Foyer des Orphelins » et, plus tard, de ses filiales.
3. Enseignant, puis directeur d’école technique à l’Institut des Arts et Métiers de la Ville de Bruxelles, membre du Conseil général de la Ligue depuis 1933, Félix Depreter est le Secrétaire général de la Ligue de 1940 à 1961, et le Président de 1962 à 1973. Ardent défenseur de l’école publique, il se consacre à cette fonction et rédige de nombreux éditoriaux jusqu’en 1989.
4. Né en 1866, historien, Professeur à l’ULB depuis 1893, Léon Leclère est recteur de cette institution en 1914. Il accomplit sa mission avec honneur et, dès le début de la guerre, ferme les portes de l’Université par solidarité avec l’Université de Louvain détruite en 1914. Membre de la Ligue pendant plus d’un demi-siècle, il en est le Président de 1893 à 1895. En 1919, il devient Président de la Section de Pédagogie de l’ULB et, indépendamment des nombreux travaux d’Histoire qu’il a publiés, il est l’auteur d’un manuel d’Histoire de Belgique, bien connu par les étudiants de l’ULB jusque dans les années 1960, sous le nom de « petit Leclère ». En effet, pour pallier leurs insuffisances en matière d’Histoire nationale, les professeurs les avaient astreints à l’étudier « par cœur » et les interrogeaient à ce sujet avant toute autre question sur leur propre cours.
5. Ancien Président de la Ligue, Fernand Cocq est né à Huy en 1861, docteur en Langues anciennes de l’Université de Liège, professeur à l’Athénée Royal d’Ixelles. Il entreprend des études de droit à l’ULB et devient avocat au barreau de la Cour d’appel de Bruxelles. Echevin de l’Instruction publique d’Ixelles, il est bourgmestre de cette commune de 1919 à 1922. Député libéral depuis 1909, il est vice-président de la Chambre en 1930 et ministre de la Justice en 1931. À la Ligue, il assume la présidence de 1893 à 1895 et dirige la commission de propagande. Comme tel, il mène l’organisation du pétitionnement national en faveur de l’instruction obligatoire (plus de 200.000 signatures) et de la manifestation imposante, qui se déroule dans les rues de la capitale en novembre 1906, pour aller déposer cette pétition entre les mains du bourgmestre Jules de Mot, qui a accepté de la remettre aux Chambres législatives.
6. Joseph Van De Meulebroeck succède comme bourgmestre de Bruxelles à Adolphe Max en 1939, et reste en fonction jusqu’en 1956. Pendant l’occupation de la Belgique par l’armée allemande, il est démis de ses fonctions lorsque les échevins de Bruxelles sont remplacés par des rexistes et des membres du VNV. Il reprend ses fonctions lors de la libération de Bruxelles en septembre 1944.
7. Georges Pêtre naît en 1874 dans une famille libérale de Saint-Josse-ten-Noode. Il est avocat, municipaliste et franc-maçon. Bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode à partir de 1926, après avoir été échevin de l’Instruction publique. Haut dignitaire de la franc-maçonnerie, il est démis de ses fonctions de bourgmestre et assassiné, en 1942, par un groupe de rexistes.

14-18 : la guerre impensée

Isabelle Clarke et Daniel Costelle avaient déjà écrit et réalisé « Apocalypse, la 2^e Guerre mondiale ». Les revoici aux commandes d'Apocalypse 14-18. En quatre épisodes dantesques, c'est le choc. On reste tétanisés. Des batailles mobilisant des centaines de milliers d'hommes, des millions d'obus, des mois de combats, avec pour résultat quelques kilomètres à peine d'avancée ou de recul, cela heurte à la fois toute rationalité et tout sentiment d'humanisme. Cette guerre, plus folle que les autres, nous reste incompréhensible.

Penser la guerre

En 1869, Tolstoï termine *Guerre et Paix*, le grand roman de 1812. Mille six cents pages sur la campagne napoléonienne en Russie. À la lecture des scènes de bataille, de nombreux lecteurs pensent encore que Tolstoï romançait son expérience personnelle de la guerre. En réalité, il était né en 1828, plus de quinze ans après la défaite russe de Borodino. C'est sans doute le plus grand roman de guerre du XIX^e siècle.

Le ressort de *Guerre et Paix* est tout entier dans ce paradoxe : en Russie, Napoléon a gagné toutes les batailles mais perdu la guerre. Il a gagné les batailles contre l'armée du Tsar dirigée par la noblesse. Mais il a perdu la guerre parce que le peuple des moujiks a pratiqué la terre brûlée qui a privé son armée de ravitaillement et mené contre lui une harcelante guerrilla. Napoléon entra dans Moscou en vainqueur, mais Moscou était déserte et brûlait.



Il en sortit vaincu, commençant une longue et pénible retraite dont son empire ne se releva pas.

On trouve donc dans *Guerre et Paix* la description de la guerre, ses combats, ses ravages. Mais aussi le travail de compréhension de l'importance historique de cette guerre et des conditions sociales, qui avaient privé la noblesse de la capacité de résister à l'invasion et de défendre la patrie, alors que les forces de gagner existaient et qu'elles purent se mobiliser malgré elle.

La pensée de la guerre enlisée dans les tranchées

Très curieusement, la littérature de 14-18 n'atteignit jamais ce niveau d'analyse. Elle resta, pour l'essentiel, confinée dans les tranchées où les fronts s'immobilisèrent pendant la plus grande partie de la guerre. La messe littéraire fut dite dès 1915 quand Barbusse publia *Le Feu*, qui fut aussitôt couronné par le prix Goncourt. Son héros était le soldat d'infanterie, surnommé le Poilu. Son univers était la tranchée, seul lieu de vie dans

“ Les hommes étaient désormais tous les mêmes, réunis par une vie misérable, les rats, la vermine, l'eau sale, les attentes interminables et la présence constante de la mutilation, de la mort et de la peur. ”

une campagne déserte et dévastée : mares, entonnoirs, ornières, amas de boue, piquets, barbelés, vase, flaques... Les hommes venaient de partout, étaient de tous les âges, de toutes les professions, mais désormais tous les mêmes, réunis par une vie misérable, les rats, la vermine, l'eau sale, les attentes interminables et la présence constante de la mutilation, de la mort et de la peur. *La Peur*, titre choisi par Gabriel Chevallier pour le récit de sa guerre, publié, lui, en 1930. Ses poilus ne parlaient pas la langue patoisante des poilus de Barbusse, mais vivaient la même vie et mouraient de la même mort : sans gloire.

De cette vie misérable, le médecin ixellois, Max Deauville (de son vrai nom Maurice Duwez), tenta une sorte de sémiologie, publiée elle aussi en 1930 : *La Boue des Flandres*. De courts chapitres sur le blessé qui attend les brancardiers, la soupe, le baraquement, la différence entre médecin civil et médecin militaire, l'art de se planquer, les mœurs des officiers, l'aumônier, dormir dans un abri inondé, un défilé militaire à la Panne, l'éloquence militaire, la tranchée pensée comme un village, le café, les aérostiers... une vie dans la boue.

L'avant contre l'arrière

Chez les uns comme chez les autres, le témoignage semble une impérieuse urgence. Il ne s'agit pas de faire comprendre à l'arrière ce qui s'est vraiment passé. Il s'agit plutôt de lutter contre l'arrière. De contrecarrer tout à la fois les discours patriotiques et fanfarons que la propagande militariste a déver-

sés, durant quatre ans, sur les populations civiles, et la vision romantique et romanesque de la guerre entretenue, envers et contre tout, par ces mêmes populations.

Les Allemands ne font pas autre chose. En 1930, Edlef Köppen publie un roman particulièrement terrible, *L'Ordre du Jour*, récit largement autobiographique qui raconte comment un jeune volontaire, partant pour la guerre avec enthousiasme, finit pacifiste convaincu après avoir traversé l'enfer sur tous les fronts. Comme Köppen lui-même, son héros est même interné à la fin de la guerre.

Ernst Jünger commence son *Orages d'acier* par le même élan romantique : « *Elevés dans une ère de sécurité, nous avions tous la nostalgie de l'inhabituel, des grands périls. La guerre nous avait donc saisis comme une ivresse. C'est sous une pluie de fleurs que nous étions partis, grisés de roses et de sang.* » Avant de découvrir que les roses sont aussi peu nombreuses que le sang est abondant.

Pour souligner l'abîme entre l'avant et l'arrière, Köppen glisse dans son récit quelques articles de journaux et communiqués officiels qui semblent rédigés sur une autre planète. Dans le même esprit, Chevallier note à l'occasion d'une permission : « *Les gens de l'arrière aiment à se représenter la guerre comme une fameuse aventure, propre à distraire les jeunes hommes, une aventure qui comporte bien quelques risques, mais compensés par des joies : la gloire, des bonnes fortunes, l'absence de soucis.* »

Dans le célèbre *À l'ouest rien de nouveau* (1929), Erich Maria

Remarque fait la même expérience : « *Je ne me trouve plus ici à mon aise. C'est pour moi un monde étranger (...)* Comment cela peut-il être ainsi, pendant que là-bas les obus sifflent au-dessus des entonnoirs et que les fusées montent au ciel (...) Ici ce sont d'autres créatures, des créatures que je ne comprends pas très bien, qu'à la fois j'envie et je méprise. »

Ce divorce entre l'avant et l'arrière prépare les extrêmes qui vont se déchaîner avant même la paix revenue : révolutions russes et allemandes, émergence des fascismes. Rêves de revanches ou, au contraire, pacifismes aveugles aux nouveaux périls. Barbusse deviendra compagnon de route des communistes. Jünger fera partie de la révolution conservatrice allemande. Céline sera la voix de l'amertume des anciens combattants, d'abord dans *Voyage au bout de la nuit* (1932), puis dans ses pamphlets antisémites. Giono sera celle du pacifisme, dans un roman d'abord, *Le Grand Troupeau*, publié en 1931, puis dans son essai, *Refus d'Obéissance*, paru en 1937.

Loin des tranchées

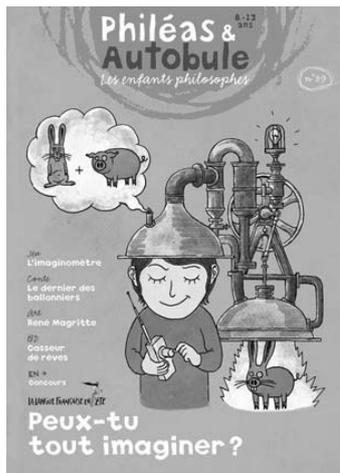
Si l'épopée est rare, elle existe pourtant. Chez Kessel, par exemple, dans *L'Equipage*, paru en 1923. Jean Norton Cru, un Américain qui fit la critique de 251 témoignages sur la Grande Guerre parus entre 1915 et 1928, reprochait au *Feu* de Barbusse et aux *Croix de Bois* de Dorgelès, d'être du Zola. Mais saluait la capacité de Kessel à raconter la vie quotidienne d'une escadrille. L'aviation était à ses débuts. Elle était une épopée par elle-même, dont Joseph Kessel fut l'un des

passionnés, lui qui écrivit plus tard la biographie de Mermoz.

Apocalypse 14-18 suit un mouvement semblable. Elle est à la fois la continuation de la littérature des tranchées, enlisée, répétitive, mortifiée, incapable de comprendre le mouvement qui, malgré son apparente immobilité, l'anime. Mais elle est aussi son survol. En passant d'une bataille à l'autre, du front ouest à celui de Salonique, des fraternisations de Noël à la Révolution russe, des poilus se rasant dans leurs trous à rats aux stratégies des généraux, des sous-marins de l'Atlantique aux premiers as de l'aviation, elle échappe à l'immobilité de la pensée consubstantielle à celle du front. Il y a, dans ce film, la même fascination que dans la littérature d'époque pour les millions d'hommes enterrés pendant trois ans de part et d'autre des lignes de front, mais, en même temps, son rythme accéléré libère de cette pesanteur et ouvre la possibilité de penser enfin la Grande Guerre. Nous en sommes là.

publications

Peux-tu tout imaginer ?
Le numéro 39 de *Philéas & Autobule* vient de paraître



«On disait que tu étais le méchant et moi le gentil...» Les enfants débordent d'imagination. Elle serait une étape dans le développement de la pensée et un outil qui permet de grandir. Ne sert-elle pas aussi à réinventer le réel souvent tissé de contraintes ? Il arrive également qu'on imagine le pire. Les enfants ne sont pas à l'abri des angoisses nourries par une imagination débridée. Mais l'imagination n'est pas qu'un jeu d'enfant. Elle permet de nourrir l'art et de faire progresser la science. Si c'est un pouvoir à préserver et à développer, quelles sont ses limites ? Jusqu'où peut-elle nous gouverner ?

INFOS
www.phileasetautobule.be

Jeu et développement chez le jeune enfant
De la naissance à 6 ans

Voici un ouvrage basé sur les travaux pionniers de Marie D. Sheridan et sur des données scientifiques probantes. Il explique l'acquisition croissante des compétences de jeu de l'enfant, mais également la façon dont l'enfant se développe à travers le jeu. Avec plus de 80 illustrations et des observations portant sur le développement du jeu chez les enfants de la naissance à six ans, ce livre met l'accent sur :

- les fonctions du jeu ainsi que les types de jeux prédominants chez le jeune enfant ;
- le développement des habiletés au jeu de l'enfant en fonction des classes d'âges ;
- des séquences de jeu impliquant des matériaux particuliers et la mise en évidence de la manière dont le jeu change au fil du temps ;
- les variations du jeu en fonction de la culture, du sexe et des épreuves imprévues de la vie quotidienne ;
- le jeu thérapeutique, le jeu éducatif, le jeu récréatif ;
- le rôle des parents et des professionnels pour accompagner le jeu, ainsi que de nombreux témoignages de professionnels, tant en structure d'accueil, en accueil familial, à l'école qu'en milieu médicalisé.

INFOS
Contact presse De Boeck
elise.faucon@deboeck.com
www.deboeck.com



N'Autre école N° 37 - L'école (en) cause. Langages et apprentissages

Ce numéro reprend ces questions de langue-plaisir, de langue-obstacle, de langue-conflit ou de langue-lien à propos des langues dites étrangères. Mais aussi à partir de ces langues dans la langue: oral/écrit, langues populaires/langues de l'école, langue intérieure, langue intime/langue de communication, langue du récit et de l'imaginaire (trois articles sur les contes en direction des élèves des classes populaires), parole hurlée ou volontairement incompréhensible/parole bienveillante dans le champ directement scolaire (troisième partie) ou dans ses usages adultes-enfants.

INFOS
www.cnt-f.org

TRACeS de Changements n° 214
Pédagogie institutionnelle



De Fernand OURY à aujourd'hui, la pédagogie institutionnelle est là pour lutter contre les dérives du pouvoir, présentes dans tout groupe social, notamment dans les écoles et dans les classes, et contre les systèmes qui excluent, et non pour sauver l'ordre établi.

Un dossier plein à craquer de récits sur le texte libre, le conseil, des dérapages... Des praticiens d'ici et de France, de la maternelle au supérieur, de l'école et hors école pour nous faire lire ce qui se passe dans leurs groupes et avec les institutions. Une éthique commune qui vient d'OURY : « Ne rien dire que nous n'ayons fait, ne rien faire que nous n'ayons dit. »

Comment s'articulent les pouvoirs de chacun ? Comment asseoir des responsabilités ? Quels temps sont institués pour rendre compte au groupe ? Quels liens avec la pédagogie FREINET ? Quelle place est faite à l'inconscient ? La lecture déborde généreusement sur le site avec d'autres articles et une bibliographie qui invite à approfondir. Sans oublier un témoignage sur le stage de Pédagogie Institutionnelle qui sera à l'affiche, une fois encore, aux Rencontres Pédagogiques d'été. Un miracle ?.

INFOS
www.changement-egalite.be

Cahiers Pédagogiques n° 512
mars 2014 - Quel cinéma !

Un dossier pour aborder le cinéma d'une part, comme un objet culturel, support d'apprentissages, élément d'un patrimoine à partager, apprécié largement, mais abordé selon des modalités socialement différenciées ; d'autre part, comme une pratique très accessible à l'ère du smartphone, occasion de développer des compétences.

INFOS
www.cahiers-pedagogiques.com



événements

Appel au débat en vue d'une refondation de l'École

En vue des élections 2014, la Plateforme de lutte contre l'échec scolaire a présenté, le vendredi 31 janvier 2014, un appel au débat en vue d'une refondation de l'École aux représentants des différents partis politiques francophones. Les syndicats, une trentaine d'associations et des représentants du monde académique en sont signataires. Cet appel demande, entre autres, aux politiciens de permettre le débat autour des tabous qui sclérosent l'enseignement. Cela suppose de sortir de la diabolisation réciproque et de pouvoir s'entendre sur une politique en faveur d'une École de la réussite de tous qui s'étende au-delà de la prochaine législature. Il s'agit de prendre le temps de s'attaquer collectivement aux fondations du système scolaire.

INFOS

www.changement-egalite.be



Conférence débat sur PISA

L'Aped a entrepris une analyse autonome et originale des données fournies par l'enquête PISA 2012. Ce travail confirme la situation catastrophique de l'enseignement en Belgique et en France en matière d'équité sociale. La section ottinoise (en gestation) de l'Aped a le plaisir de vous convoquer pour un exposé et

une discussion au sujet de « Pisa 2012, sans fard et sans voile » ou « Pourquoi nous sommes les champions de l'inégalité sociale à l'école »

INFOS

Le 23 avril 2014 à la Maison de la laïcité Hypathia,, 19 rue des Deux Ponts, Ottignies - Par Nico Hirtt, (du service d'étude de l'Aped)

Contact : Lutgarde Dumont, 010/40 14 94

